

Rapport scientifique

# INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE À SION EN 2007



Alain Benkert, avec le concours de François Mariéthoz

Décembre 2009

Bureau ARIA S.A.  
Rue de Loèche 11  
1950 Sion



**Photo de couverture:** vue générale du chantier de la Médiathèque en cours de fouille.  
Au premier plan, coupe stratigraphique STG14, en limite sud de la Zone 3. Photo Urs Mischler, ARIA S.A., 13.08.2007, 16h01.

## Caractéristiques du site

Localisation: CN 1306, 593'560/119'930. Altitude entre 501,37 et 487,90 (relevés stratigraphiques) et en particulier 496,70 à 494,50 m (fouille en plan).

Date des fouilles (bureau ARIA S.A.): 16.07-16.08.2007.

Date de la découverte: 06.07.2007.

Site nouveau. Fouille d'urgence non programmée.

Surface fouillée env. 100 m<sup>2</sup>.

Type de gisement: habitat.

Datation: Holocène ancien (C<sup>14</sup>), Mésolithique (C<sup>14</sup>), Néolithique ancien (C<sup>14</sup>), Néolithique moyen (C<sup>14</sup>).

## Liste des participants

Alain Benkert	archéologue responsable projet <i>ad interim</i>
Olivier Curdy	stagiaire
Sabrina Délèze	stagiaire
Claire Epiney-Nicoud	archéologue
Christian Gaudillère	archéologue
François Mariéthoz	archéologue responsable projet
Urs Mischler	technicien de fouille
Bajram Murati	technicien de fouille
Ludwig Poget	archéologue
Patrick Zimmerlin	fouilleur qualifié

-----

## INTRODUCTION

### Contexte général de l'intervention archéologique

Dans le cadre de l'aménagement du silo à livres de la Médiathèque de Sion, les travaux de terrassement ont fait l'objet d'une surveillance archéologique dès la fin du mois de novembre 2006. La première tranche des opérations a été confiée au bureau TERA Sàrl, incluant la surveillance de l'excavation et l'analyse de tranchées exploratoires jusqu'à une profondeur d'environ 5 m sous le niveau de la place<sup>1</sup>. Le bilan de cette première intervention s'étant avéré peu concluant du point de vue archéologique, le mandat du bureau TERA Sàrl s'est achevé le 13 décembre 2007 et un bref rapport d'intervention a été transmis deux jours plus tard à l'archéologue cantonal. Le dernier niveau observé au fond des tranchées s'avérant clairement pré- ou protohistorique, la suite de la surveillance et de l'expertise archéologique a alors été confiée au bureau ARIA S.A.

La surveillance des travaux d'excavation ainsi que l'observation des tranchées exploratoires, début juillet 2007, ont mis en évidence deux niveaux d'occupation distincts, respectivement à environ 4,70 m et 5,40 m au dessous du niveau de la place (altitude de référence 501,37 m s/m). Une fouille complémentaire a dès lors été programmée pour la période du 16 juillet au 16 août 2007, coïncidant partiellement avec les vacances des entreprises en

<sup>1</sup> Rapport d'activités transmis à l'archéologue cantonal: « Sion / Médiathèque. Surveillance archéologique des travaux de terrassement et tranchées exploratoires. Intervention : 30.11 au 13.12.2006 » Sion, TERA Sàrl, 15 décembre 2006.

charge du creusement et de la consolidation de l'excavation.

Les délais impartis à la construction, déjà largement retardée par les mauvaises conditions climatiques du début de l'année, ne pouvant être modifiés, les travaux archéologiques ont été restreints aux zones présentant à la fois une bonne conservation des vestiges et une situation en marge des accès et de l'excavation principale<sup>1</sup>.

## Considérations méthodologiques

Les contraintes de délai et d'emplacement des zones à fouiller évoquées ci-dessus n'ont pas été les seules dont il a fallu tenir compte pour établir une stratégie cohérente. Hormis les questions de sécurité propres à une intervention sur un chantier en pleine activité, il a fallu composer avec la nature particulièrement instable ou meuble du terrain, essentiellement composé de graviers et de limons alluvionnaires. Par ailleurs, les dimensions des zones de fouille et les crédits alloués limitaient l'effectif des intervenants à une moyenne de quatre personnes qualifiées.

En conséquence, nous avons opté pour une démarche qui privilégierait une compréhension globale du gisement, d'abord sous l'angle chronologique, en assurant la continuité de l'enregistrement stratigraphique, ensuite sous l'angle fonctionnel, en fouillant des surfaces jugées suffisantes pour comprendre la nature des niveaux présentant un intérêt archéologique. Ainsi, sauf hasard favorable, la restitution des plans d'éventuels bâtiments ainsi que l'analyse spatiale des aménagements d'origine anthropique demeurerait-elle accessoire.

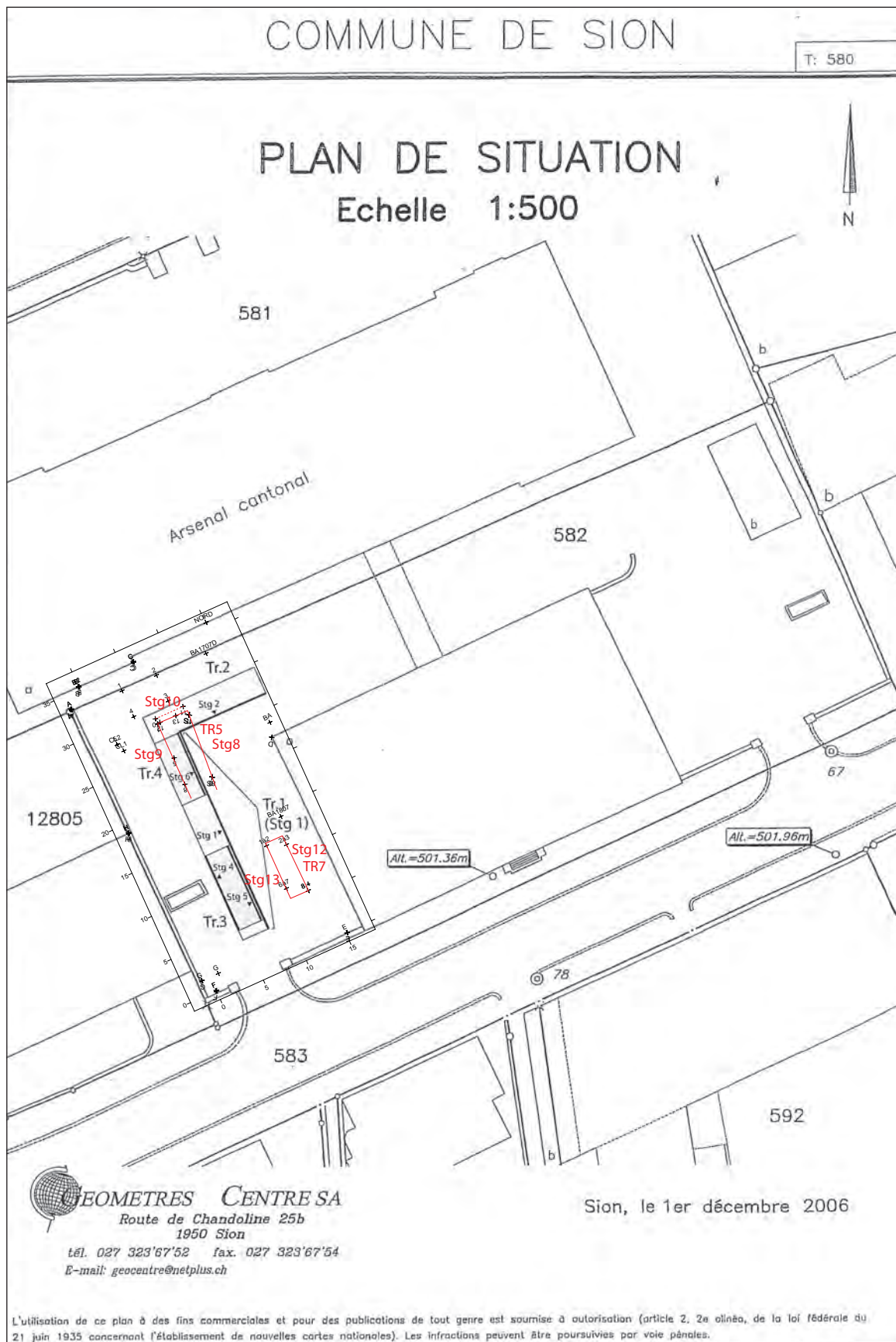
## Localisation du gisement

Le gisement de la Médiathèque se situe en contexte urbain au coeur de la ville moderne de Sion, au sud-ouest du centre historique, immédiatement au nord de l'avenue de Pratifori (Fig. 1). L'excavation principale pour l'aménagement des locaux protégés de la Médiathèque occupe l'ensemble de la place comprise entre les bâtiments de l'ancien arsenal à l'est, celui de la Caisse de compensation de l'Etat du Valais à l'ouest et l'Arsenal cantonal au nord (Fig. 2).



**Figure 1.** Extrait de la carte nationale au 1:25'000, avec l'emplacement du gisement de la Médiathèque (cercle rouge). Document Office fédéral de la Topographie Swisstopo.

<sup>1</sup> Relevons à ce propos l'excellente collaboration et les relations courtoises qui ont prévalu entre les archéologues, les entreprises de génie civil et les ingénieurs en charge du projet, durant toute la durée de notre intervention. Nos remerciements s'adressent en particulier à MM. Robyr et Rossier qui ont largement tenu compte de nos besoins lors de la coordination des travaux.



**Figure 2.** Plan de situation du gisement de la Médiathèque avec l'emplacement des tranchées exploratoires faites par les bureaux TERA Sàrl (en noir) et ARIA S.A. (en rouge). Echelle : 80% du document original.

## Contexte géomorphologique et archéologique

### Le cône détritique de la Sionne

Pour l'essentiel de sa superficie, la ville moderne de Sion occupe le vaste cône de déjection de la Sionne. De type torrentiel, cet affluent de la rive droite du Rhône prend sa source dans la région de la Chamossière à l'altitude de 1860 m. Après un parcours d'environ 11 km, la rivière se jette dans le Rhône en aval de la ville de Sion, non sans avoir déposé, à la rupture de pente, une masse considérable d'alluvions dont l'épaisseur atteint au moins une vingtaine de mètres à l'emplacement du gisement de la Médiathèque (Figs 3 et 4).



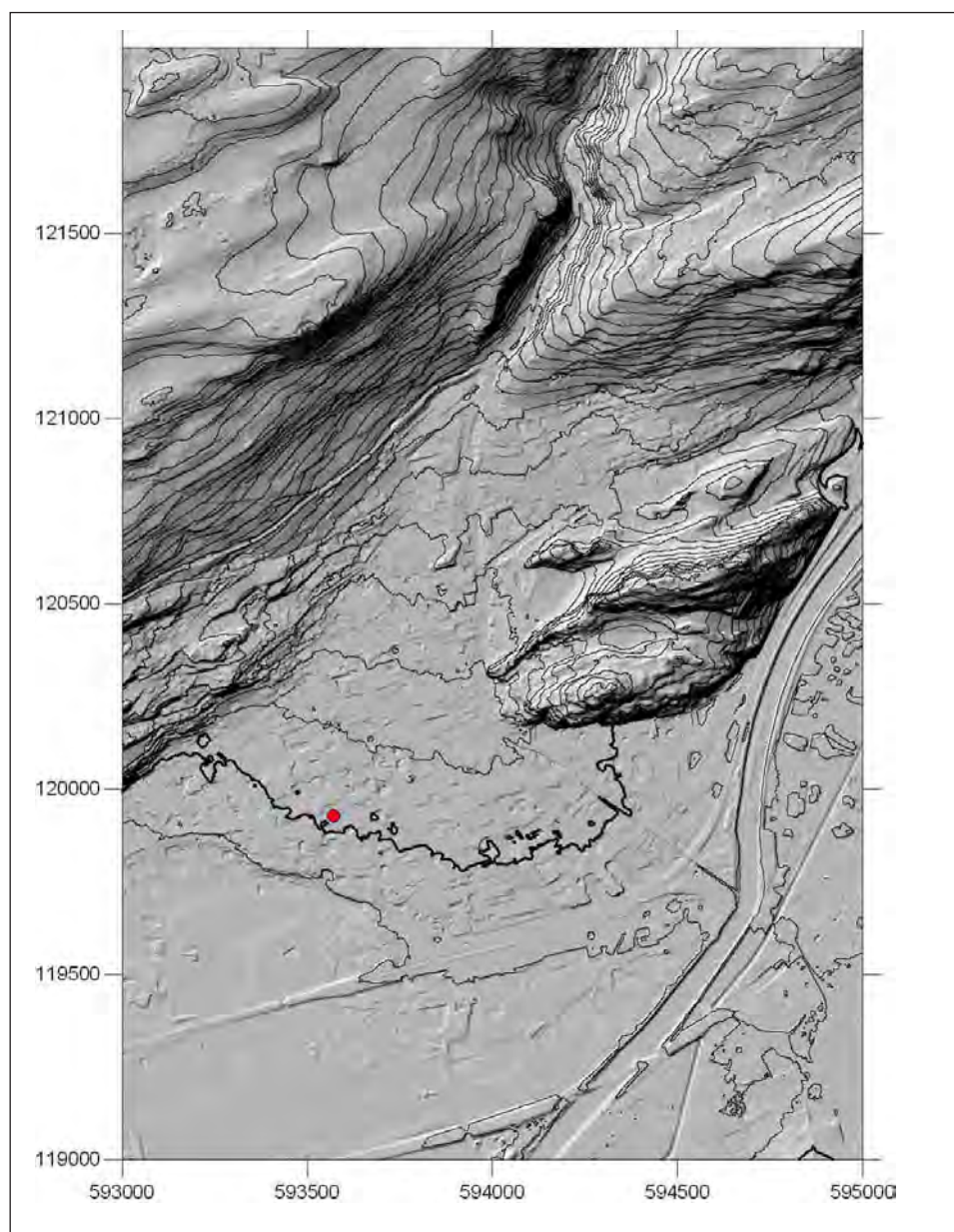
**Figure 3.** Extrait de la carte géologique au 1:25'000. avec localisation du site de la Médiathèque (cercle rouge). Carte Swisstopo (consultable sur le site [http://prod.swisstopogeodata.ch/kogis\\_apps/ga/ga.php#](http://prod.swisstopogeodata.ch/kogis_apps/ga/ga.php#)).

La granulométrie des dépôts varie en fonction de la nature des écoulements responsables de l'édification du cône, mais aussi de la pente, de l'orientation des flux et de la lithologie. Les dépôts grossiers hétérométriques alternent ainsi avec des sédiments fins et triés, alors que le lit du torrent et ceux des chenaux associés, à la surface du cône, sont susceptibles de se déplacer fréquemment. L'enregistrement de ces modifications n'est pas constant et varie même localement de manière importante. L'analyse systématique de l'évolution d'un cône de déjection ne peut être réalisée qu'en de rares occasions, hors des agglomérations et à la faveur de travaux d'aménagement de grande ampleur. Les cônes de Gamsen dans le Haut-Valais en sont un des rares exemples, combinant en outre les approches sédimentologique, géomorphologique et archéologique<sup>1</sup> à l'occasion des fouilles entreprises sur le tracé de l'autoroute A9.

En ville de Sion, des séquences de dépôts d'origine torrentielle ont été observées dans toutes les excavations pratiquées ou surveillées par les archéologues à l'exception, bien entendu, de celles dont l'altitude dépasse celle du sommet du cône alluvial. A ce jour, aucune synthèse des données recueillies n'a été tentée. Malgré les lacunes de l'informations, une compilation des sources paraît tout à fait envisageable pour restituer, même à traits grossiers, l'évolution de la topographie préhistorique et antique du substrat sédunois.

<sup>1</sup> Rapports scientifiques Brig-Glis/Gamsen 1, 2.1 et 5, ARIA S.A, déposés au Service cantonal d'archéologie.

En effet, les nombreuses interventions archéologiques de ces dernières décennies fournissent des informations fiables<sup>1</sup>, souvent relativement bien calées chronologiquement par le biais de datations au radiocarbone. Nombre de relevés stratigraphiques voire de plans d'extension des dépôts alluvionnaires sont issus des fouilles du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, des surveillances menées par l'Office des recherches archéologiques ou encore des travaux récents des bureaux TERA Sàrl et ARIA S.A. On peut mentionner comme source d'information complémentaire les carottages menés par différents bureaux géo-techniques pour apprécier la nature et la stabilité du substrat préalablement aux travaux de construction. Les deux carottes analysées en 2004 à la Médiathèque par le bureau BEG de Vétroz en sont un bon exemple (Figs 5 et 6).



**Figure 4.** Le cône de la Sionne mis en évidence par le relief ombré dérivé du relevé à haute résolution (MNT 2m). Courbes de niveau équidistantes de 10 m (en gras, cote 500 m), avec l'emplacement du gisement de la Médiathèque (cercle rouge). Données brutes mises à disposition par le Service cantonal d'archéologie, traitement et élaboration ARIA S.A.

<sup>1</sup> Rapports de fouille et documents originaux déposés au Service cantonal d'archéologie ou disponibles, de cas en cas, au Département d'Anthropologie de l'Université de Genève.





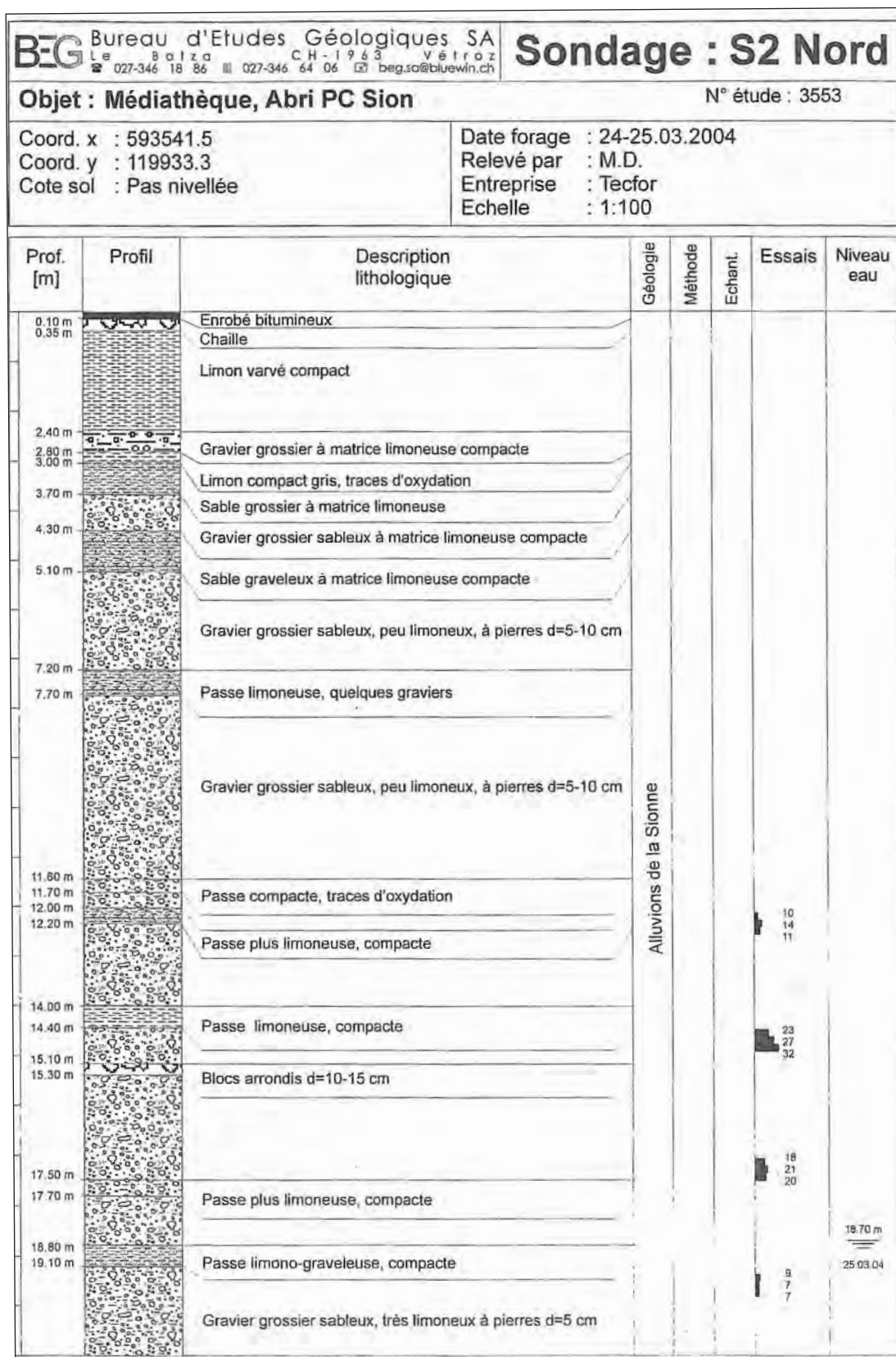
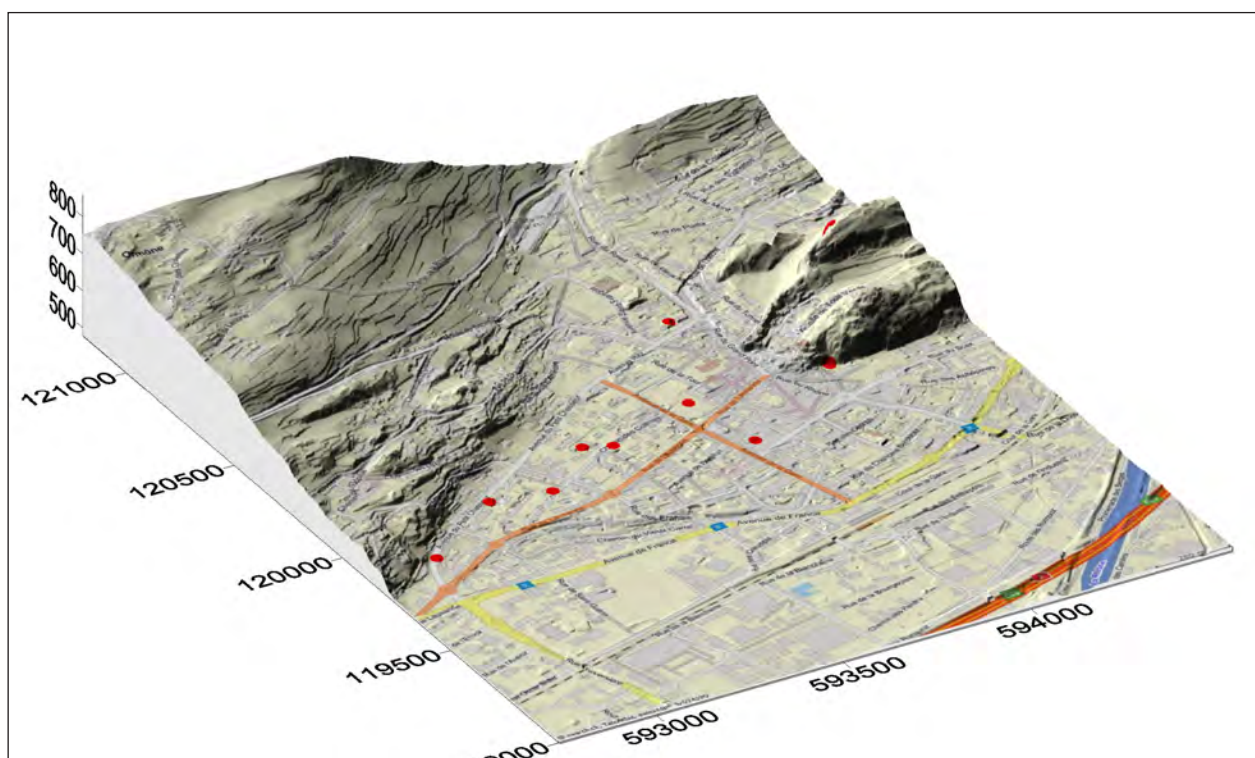


Figure 6. Copie du rapport d'analyse de la carotte S2 en 2004. Bureau d'Etudes Géologiques S.A., 1963 Vétroz. Echelle = 80% du document original.

### Contexte archéologique

Le plan des découvertes néolithiques de Sion, publié en 1990<sup>1</sup> à l'occasion d'une synthèse des données de la région, met en évidence l'absence de vestiges dans le secteur de l'agglomération délimité au nord par la Rue de Lausanne et à l'est par l'Avenue de la Gare (Fig. 7). Il en va de même pour les âges du Bronze et du Fer, selon les cartes de distribution publiées en 1986<sup>2</sup> à l'occasion de l'exposition *Le Valais avant l'histoire*. Depuis lors, ce quartier de Sion n'a livré qu'un petit nombre de vestiges archéologiques, essentiellement préhistoriques, et tous mis au jour dans des excavations profondes. Ce secteur de la ville, hors les murs, n'a en effet été aménagé qu'à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et de manière relativement lâche puisqu'il s'agissait essentiellement de maisons individuelles. Les excavations de ces bâtiments n'ont dès lors probablement jamais atteint les niveaux archéologiques préhistoriques, conservés à plusieurs mètres de profondeur. Quant aux constructions récentes d'immeubles locatifs, occasionnées par la densification urbaine qui suivit la deuxième Guerre mondiale, elles n'ont fait l'objet d'aucune surveillance archéologique systématique avant les années 1980.



**Figure 7.** Vue en perspective isométrique du plan de la ville de Sion et distribution des sites mésolithiques et néolithiques connus en 1990 dans le contexte du cône de la Sionne (points rouges). La rue de Lausanne (E-W) et l'avenue de la Gare (N-S) sont figurées en orange. Données brutes laser 2m et plan MapSearch.ch, traitement des données et infographie ARIA S.A.

#### *Gisements préhistoriques voisins de la Médiathèque*

Les sites préhistoriques les plus proches de la Médiathèque sont, en amont, ceux du **chemin des Collines**<sup>3</sup> (env. 175 mètres pour l'alignement de menhirs et 225 mètres pour les vestiges d'habitat et les sépultures), celui de la **place de la Planta**<sup>4</sup> (env. 320 m) et celui de la **place des Remparts**<sup>5</sup> (env. 340 m). A l'est, le long de l'avenue de Pratifiori, deux excavations profondes ont mis au jour des niveaux rubéfiés et charbonneux : les sites de

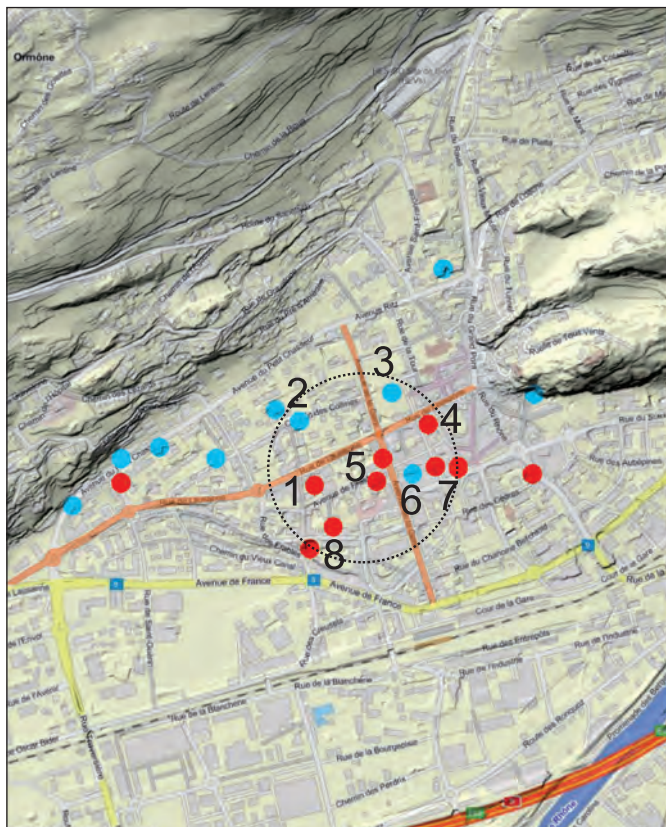
<sup>1</sup> BAUDAIS *et al.* 1990, Fig. 2, p. 9.

<sup>2</sup> GALLAY et KAENEL 1986 (*Le Valais avant l'histoire*), Figs 195-196, p. 254-255.

<sup>3</sup> BAUDAIS *et al.* 1990, p. 21-24.

<sup>4</sup> BRUNIER 1986 (*Le Valais avant l'histoire*).

<sup>5</sup> *Vallesia LXII*, 2007, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2006, p. 404-410.



**Figure 8.** Distribution des sites néolithiques de Sion. En bleu, découvertes antérieures à 1990 et en rouge, découvertes postérieures à 1990. Sites proches de la Médiathèque (1): chemin des Collines (2), place de la Planta (3), place des Remparts (4), avenue de Pratifori (5), Nouvelle-Placette (6), La Gillière (7), rue de Condémines (8). Diamètre du cercle 500 m.

**Pratifori 4** (ancienne SBS)<sup>1</sup> et de **Pratifori 9** (anciennes caves Bonvin)<sup>2</sup> sont distants respectivement de 190 m et 260 mètres de la Médiathèque. Plus loin se trouvent les sites de la **Nouvelle-Placette**<sup>3</sup>, à environ 260 mètres, et ceux de La Gillière à 325 m (**La Gillière 1**)<sup>4</sup> et 380 mètres (**La Gillière 2**)<sup>5</sup>. Enfin, en aval, les deux sites de la rue de Condémines<sup>6</sup> fouillés en 2001 (**Condémines**) et 2004 (**Capucines**) sont éloignés d'environ 120 et 170 m. Dans tous les cas, le contexte sédimentaire apparaît fortement marqué par les dépôts alluvionnaires et les ravinements de la Sionne, les niveaux préhistoriques gisant à plus de 4 mètres sous le sol actuel.

- Chemin des Collines le site a été découvert lors de la surveillance du chantier de construction d'un immeuble au n° 18 du chemin des Collines. La fouille a eu lieu en avril 1988 puis en octobre 1989. Dans un contexte sédimentaire essentiellement constitué de dépôts alluvionnaires de la Sionne et fortement marqué par l'érosion et le tracé de chenaux torrentiels, deux niveaux d'occupation principaux ont pu être identifiés: le premier (couche 8) date du Néolithique ancien, vers 5500 av. J.-C. d'après les dates C<sup>14</sup> (CRG-925 et CRG-927) et le second (couche 6) du Néolithique moyen, vers 4200 av. J.-C. (CRG-926 et ARC-403). C'est à cet horizon que se rattache la majorité des 25 sépultures mises au jour. Un niveau archéologique très ancien, sans vestiges conservés, précède ces occupations (zone ouest, ligne 9; CRG-928) et est daté des environs de 6300 av. J.-C. Quant à lui, l'alignement de menhirs a été découvert et fouillé en 1964, lors de la construction des immeubles n° 13 et n° 15 du chemin des Collines; noyés dans des alluvions de la Sionne et encore dressés, les monolithes remontent au Néolithique moyen d'après l'analyse stylistique des gravures.

<sup>1</sup> BAUDAIS 1994, p. 315 (*Vallesia XLIX*).

<sup>2</sup> BAUDAIS et DUBUIS 1994, p. 313-314 (*Vallesia XLIX*).

<sup>3</sup> BAUDAIS *et al.* 1990, p. 25.

<sup>4</sup> BAUDAIS 1992, p. 336-337 (*Vallesia XLVII*).

<sup>5</sup> BAUDAIS 1994, p. 316-319 (*Vallesia XLIX*).

<sup>6</sup> DAYER 2001; GIOZZA et MOTTET 2004.

- Place de la Planta: la découverte du site de la place de la Planta en 1980 a constitué le premier indice de la présence de vestiges néolithiques situés à grande profondeur au coeur même du cône de la Sionne (Fig. 8). Les restes d'occupation principaux (ensemble limoneux 6, altitude de base 508 m.) se trouvaient environ 5 mètres au dessous du niveau du sol moderne, intercalés entre les dépôts de graviers alluvionnaires. Les dates d'occupation de cet horizon se situent aux alentours de 5000 av. J.-C., soit au Néolithique ancien. Plus bas, deux autres niveaux d'occupation ou de fréquentation du site ont été brièvement observés (couches 8 et 10); le premier est daté des environs de 5400 avant notre ère et l'autre remonte peut-être au Mésolithique tardif.



**Figure 9.** Sion, place de la Planta. Dégagement du niveau du Néolithique ancien, recoupé par les chenaux du cône de la Sionne. *Des Alpes au Léman*, fig. 127b.

- Place des Remparts: en 2006 et 2007, l'aménagement jusqu'à 5 mètres de profondeur de la place et de la rue des Remparts a permis de mettre au jour une série de restes archéologiques allant du Néolithique à l'époque moderne (Fig. 8). La densité de structures observée, malgré les conditions de travail difficiles et la durée réduite de l'intervention, y était particulièrement importante. La partie sommitale de la séquence, perturbée par les excavations modernes, a toutefois permis de retrouver le tracé du fossé d'enceinte de la ville médiévale ainsi que de son mur de contrescarpe. Plus bas, une route romaine recoupait une nécropole celtique de la fin du Second âge du Fer. Enfin, à l'altitude d'environ 506 m., soit environ 4,50 m. sous le niveau du sol actuel, sont apparues une nécropole en cistes de pierres, une autre probablement en coffres de bois, ainsi que deux zones de foyers, fosses et trous de poteaux, dont les dates s'étalent entre 4500 et 3700 avant notre ère. La séquence sédimentaire est fortement marquée par les interventions humaines au fil du temps. L'analyse

et l'élaboration préliminaire de la documentation de fouille sont programmées; elles devraient permettre de préciser la part et la chronologie des dépôts alluvionnaires dans la séquence chronostratigraphique.

- Avenue de Pratifori 4 et 9: un contrôle de routine, en mai 1993, des coupes de l'excavation entreprise pour la construction d'un immeuble au n° 4 de l'avenue de Pratifori a permis d'observer brièvement un horizon fortement rubéfié dans l'angle sud-est de la parcelle. Situé sous près de 11 m de dépôts alluvionnaires de la Sionne, à l'altitude approximative de 495,00 m, ce niveau comportait de très nombreux charbons de bois. Un échantillon a été prélevé et envoyé pour analyse à Berne mais le résultat n'est pas diffusé (SP93/EA1). Le 1<sup>er</sup> février de la même année, une excavation profonde au n° 9 de l'avenue de Pratifori a mis au jour, dans un contexte sédimentaire comparable, d'autres niveaux fortement rubéfiés contenant pour la plupart de nombreux charbons de bois. Observées ponctuellement en différents endroits du site, les altitudes de ces strates oscillent entre 493,60 m et 496,00 m. Compte tenu du pendage probable des couches, les auteurs de l'observation D. Baudais et B. Dubuis interprètent ces différents niveaux comme un horizon unique et homogène. Un échantillon de charbon de bois (SP93/EA2) a été envoyé à Berne pour analyse radiocarbone mais le résultat n'est pas diffusé.
- Nouvelle-Placette: un sondage puis une fouille systématique se sont déroulés en 1986 au centre de la ville de Sion, sur le cône d'alluvions de la Sionne. La séquence sédimentaire, observée sur plus de 3 m de hauteur, se caractérise par la présence répétée de niveaux de limons fins beige ou brun jaune insérés entre des dépôts de graviers de faible amplitude. Trois périodes ont été reconnues: le Néolithique moyen (échantillon C<sup>14</sup> B-4867), le Néolithique final (échantillon C<sup>14</sup> B-4866), entre 501,25 m et 501,45 m, ainsi que La Tène finale<sup>1</sup> (5 tombes).
- La Gillière 1 et 2: la première étape de la construction du complexe immobilier «La Gillière», à l'angle de l'Avenue du Midi et de la Rue des Remparts, a impliqué une fouille archéologique en 1991 (chantier La Gillière 1). Découvert à cette occasion, le site néolithique livre des dates comprises entre 5200 et 2200 av. J.-C. Une seconde étape de construction débute en 1993 et permet la poursuite des fouilles archéologiques de janvier à février (chantier La Gillière 2). Sans véritable couche archéologique conservée, le site livre néanmoins plusieurs structures d'origine anthropique. Quatre périodes sont distinguées. La plus ancienne, représentée par un unique foyer, sans mobilier, date de la période 5800-5500 av. J.-C (CRG 1322). Vient ensuite un horizon daté entre 5000 et 4600 av. J.-C (CRG 1320, 1321 et 1323), sans mobilier mais représenté par des foyers et des restes de céréales. Plus haut, des structures en creux (fosses sans mobilier) attestent de l'occupation du site aux alentours de 4300 av. J.-C. (CRG 1317). Pour terminer, rattaché au Néolithique final, vers 2200 av. J.-C. (CRG 1318 et 1319) un dépotoir a livré un mobilier céramique inédit et une faune abondante.

En aval de la Médiathèque, les sites déjà mentionnés de Condémines ont livré des informations ponctuelles mais bien calées à la fois dans les séquences stratigraphiques locales et en chronologie absolue, par le biais de datations radiocarbone.

- Condémines 2001: la première intervention, menée par le bureau ARIA S.A. à la rue de Condémines 16 en 2001 (CC01)<sup>2</sup>, a mis au jour des couches charbonneuses et organiques contenant du mobilier archéologique, au fond de l'excavation à environ 4 mètres de profondeur. Dans des conditions de fouille très précaires, environ 65 m<sup>2</sup> ont pu être dégagés et le sédiment de la couche dite d'occupation (P1) prélevé à fin d'analyses ultérieures. Un trou de poteau (P9) et une cuvette aménagée (P8) étaient comblés par des limons gras noirâtres charbonneux (niveau P1) contenant des vestiges mobiliers (céramique, silex, cristal de roche, galets

<sup>1</sup> CURDY *et al.* 2009, p. 107-115

<sup>2</sup> DAYER 2001

éclatés au feu). Cette couche, située à environ 493,70 m au lieu de contact avec la coupe ouest, était immédiatement surmontée par un dépôt de limons gras homogènes marron à beige-rose (P2) englobant également quelques objets. Le tout était recoupé par des chenaux torrentiels. Les relevés stratigraphiques détaillés ont permis de repérer, dans la coupe ouest (B), deux structures plus récentes, probablement des foyers (PB1 et PB2). Enfin, la coupe sud (A), sans liens stratigraphiques directs avec les niveaux d'occupation, a révélé deux structures successives (fosse PA37 et foyer PA38), respectivement situées à 494,00 et 494,20 m. Quatre échantillons de charbon de bois ont fait l'objet de datations radiocarbone.

- Niveau d'occupation P1: EA 1, **UtC 11367**,  $5903 \pm 40$ , soit 4900 - 4690 BC cal ( $2 \sigma$ , courbe intcal98) et EA 2, **UtC 11368**,  $5995 \pm 49$ , soit 5016 - 4728 BC cal ( $2 \sigma$ , courbe intcal98).

- Couche PB 12: EA 52, **UtC 11369**,  $5748 \pm 43$ , soit 4710 - 4463 BC cal ( $2 \sigma$ , courbe intcal98).

- Foyer PA 38: EA 54, **UtC 11370**,  $5095 \pm 36$ , soit 3966 - 3797 BC cal ( $2 \sigma$ , courbe intcal98).

L'occupation principale remonte donc au Néolithique ancien, entre 5000 et 4700 avant J.-C., et serait contemporaine ou de peu postérieure aux vestiges de la couche 6 de la place de la Planta.

- **Condémines 2004, immeuble «Les Capucines»:** l'intervention s'est déroulée dans le cadre de la construction d'un immeuble, alors que les travaux d'excavation étaient pratiquement terminés. Seule une surface située en aval de la coupe ouest était encore préservée. L'analyse a essentiellement porté sur une trentaine de mètres de coupes de terrain et a mis en évidence au moins quatre niveaux de sol (US 3, 5, 9 et 11) avec des traces d'incendie. Les datations radiocarbone effectuées dans les niveaux inférieur et supérieur les placent entre la fin du Mésolithique, vers 6000 av. J.-C., et le Néolithique ancien, vers 5000 av. J.-C. La séquence stratigraphique relevée (Log) est comprise entre le sommet de remblais modernes, à environ 493,50 m et le fond de l'excavation, à 488,50 m (Fig. 11). La partie supérieure, au-dessous du remblai, est uniquement constituée de dépôts d'alluvions de la Sionne, sur plus de 2 m d'épaisseur. On notera en particulier les descriptions suivantes:

- US 11 Niveau d'incendie: limon sableux blanc beige avec taches de rubéfaction et charbons de grandes dimensions. EA 11 : UtC 13253 :  $7180 \pm 60$ , soit 6209-5912 av. J.-C. (calibration 2 sigma, courbe intcal 98). Analyse effectuée sur charbon de bois.

- US 9 Niveau d'incendie: limon sableux brun rougeâtre avec charbons de bois épars. EA 3 : UtC 13252  $6182 \pm 42$ , soit 5280-4999 av. J.-C. (calibration 2 sigma, courbe intcal 98). Analyse effectuée sur charbon de bois.

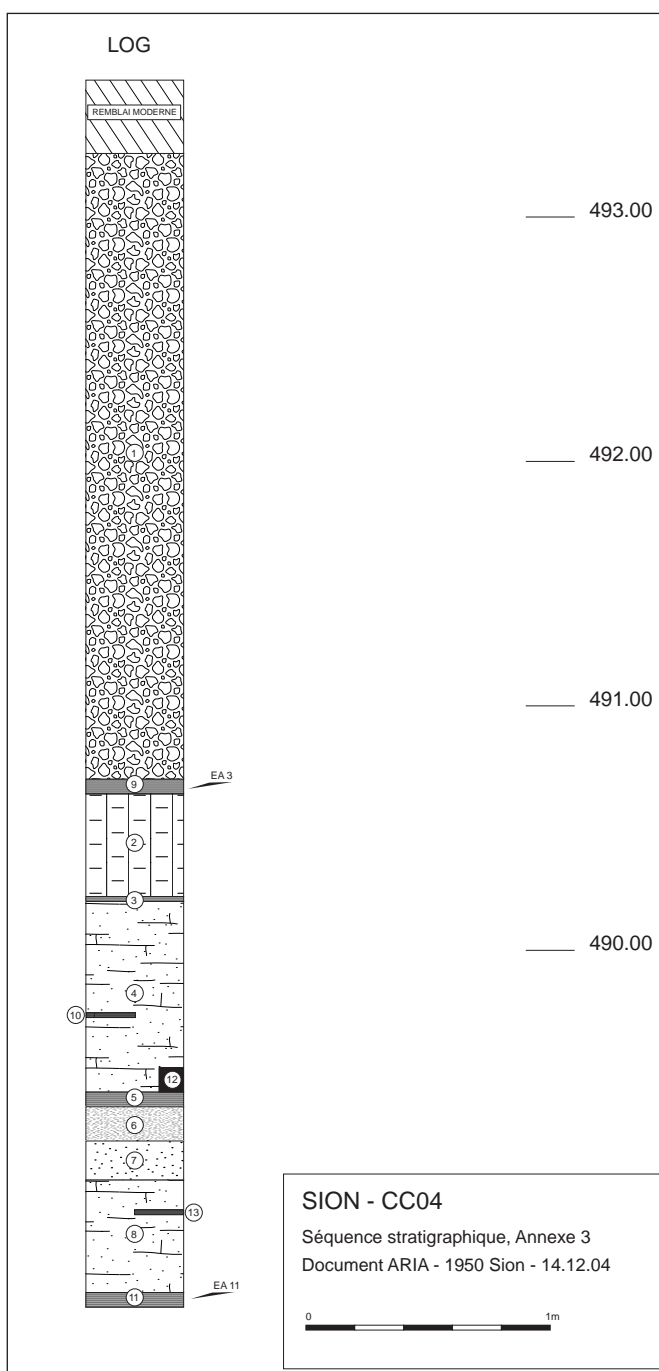
Plusieurs interventions, hors du périmètre que nous venons de définir, mériteraient d'être retenues. En réalité, les données s'accumulant pour le cône de la Sionne depuis la publication de la synthèse sur le Néolithique de la région de Sion en 1990<sup>1</sup>, une nouvelle approche synthétique serait éminemment souhaitable sinon indispensable. Un tel travail, peut-être un travail de diplôme universitaire, devrait assurément retourner aux documents originaux afin de récolter des données inédites relatives aux séquences stratigraphiques, à la localisation des niveaux archéologiques ainsi qu'à l'inventaire précis du mobilier. Le concours d'un géologue-sédimentologue rompu à l'analyse des débordements torrentiels serait évidemment bienvenu.

---

<sup>1</sup> BAUDAIS *et al.* 1990.



**Figure 10.** Sion-Condémines, immeuble «Les Capucines», fouille ARIA S.A. en été 2004. Dégagement d'un tronc calciné (US12). Fig. 2 du rapport de fouille original.



**Figure 11.** Sion-Condémines, immeuble «Les Capucines», fouille ARIA S.A. en été 2004. Séquence stratigraphique observée. Annexe 3 du rapport de fouille original.

## DÉROULEMENT DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES EN 2006 ET 2007

### Intervention préliminaire du bureau TERA Sàrl (30.11.2006 - 13.12.2006)

En fin d'année 2006, le bureau TERA Sàrl de Sion a été mandaté pour la surveillance des travaux d'excavation du futur silo à livres de la Médiathèque et l'expertise de la séquence sédimentaire jusqu'à une profondeur de 5 m sous le niveau du sol. Cette intervention s'est déroulée en trois étapes<sup>1</sup>.

- Après enlèvement du bitume et de la chaille sur une profondeur d'environ 0,40 m, deux tranchées exploratoires (Tr.1 et Tr.2, Fig. 12) ont été creusées jusqu'à une profondeur moyenne de 2,30 m sous le niveau de la place (altitude de base de la tranchée Tr.1 = 498,47 m). L'analyse des coupes (Stg1 et Stg2) a mis en évidence un imposant chenal torrentiel au sud, ainsi qu'un niveau humique potentiellement intéressant à 2,30 m de profondeur.
- L'excavation en masse s'est effectuée dans la partie sud jusqu'à l'altitude du niveau humique repéré. Une fosse moderne de nature indéterminée a été repérée à 2,70 m de profondeur (UT22). Après analyse, elle s'est révélée moderne (fragments de verre de vitre, faïences). Le niveau à caractère humique a ensuite été dégagé sur environ 20 m<sup>2</sup>, sans que son caractère anthropique ne soit prouvé. L'excavation a donc été poursuivie et les terres évacuées dans la partie nord, au pied de l'Arsenal, jusqu'à la profondeur de 2,70 m sous le niveau originel de la place.
- Deux nouveaux sondages ont ensuite été creusés à l'aplomb de la tranchée Tr.1, jusqu'à une profondeur d'environ 5 m au sud et 4,50 m au nord (Tr.3 et Tr.4). A cette occasion, un niveau organique brun foncé contenant des restes de faune et un tesson de céramique protohistorique a été mis en évidence tout au fond des sondages, à l'altitude moyenne de 496,70 m (UT43).

En définitive, l'essentiel de la séquence sédimentaire supérieure s'est révélé dépourvu de structures et de mobilier d'origine anthropique. Les dépôts stériles dominaient largement, la plupart du temps étroitement liés à l'activité torrentielle de la Sionne: limons argileux et alluvions grossières en épandages ou dans le lit de petits chenaux. Seuls quelques vestiges mobiliers épars et émoussés leur étaient associés. Aucune structure aménagée n'a été reconnue, à l'exception d'une fosse moderne.

#### Documents originaux

- Plan de situation (extrait du cadastre) et localisation des tranchées;
- relevés photographiques des coupes des tranchées avec délimitation et numérotation des couches observées (Stg1 - Tr.1 est, Stg2 - Tr.2 sud, Stg4 - Tr.3 ouest, Stg5 - Tr.3 est, Stg6 - Tr.4 est);
- liste et description des couches, liste du mobilier, fiches descriptives et relevés photographiques des décapages.

Le niveau organique atteint en fin d'intervention marque le terme du mandat d'expertise du bureau TERA Sàrl et, le caractère protohistorique du dernier horizon atteint étant avéré, la suite de la surveillance est confiée par l'archéologie cantonale au bureau ARIA S.A., sous la direction locale de François Mariéthoz.

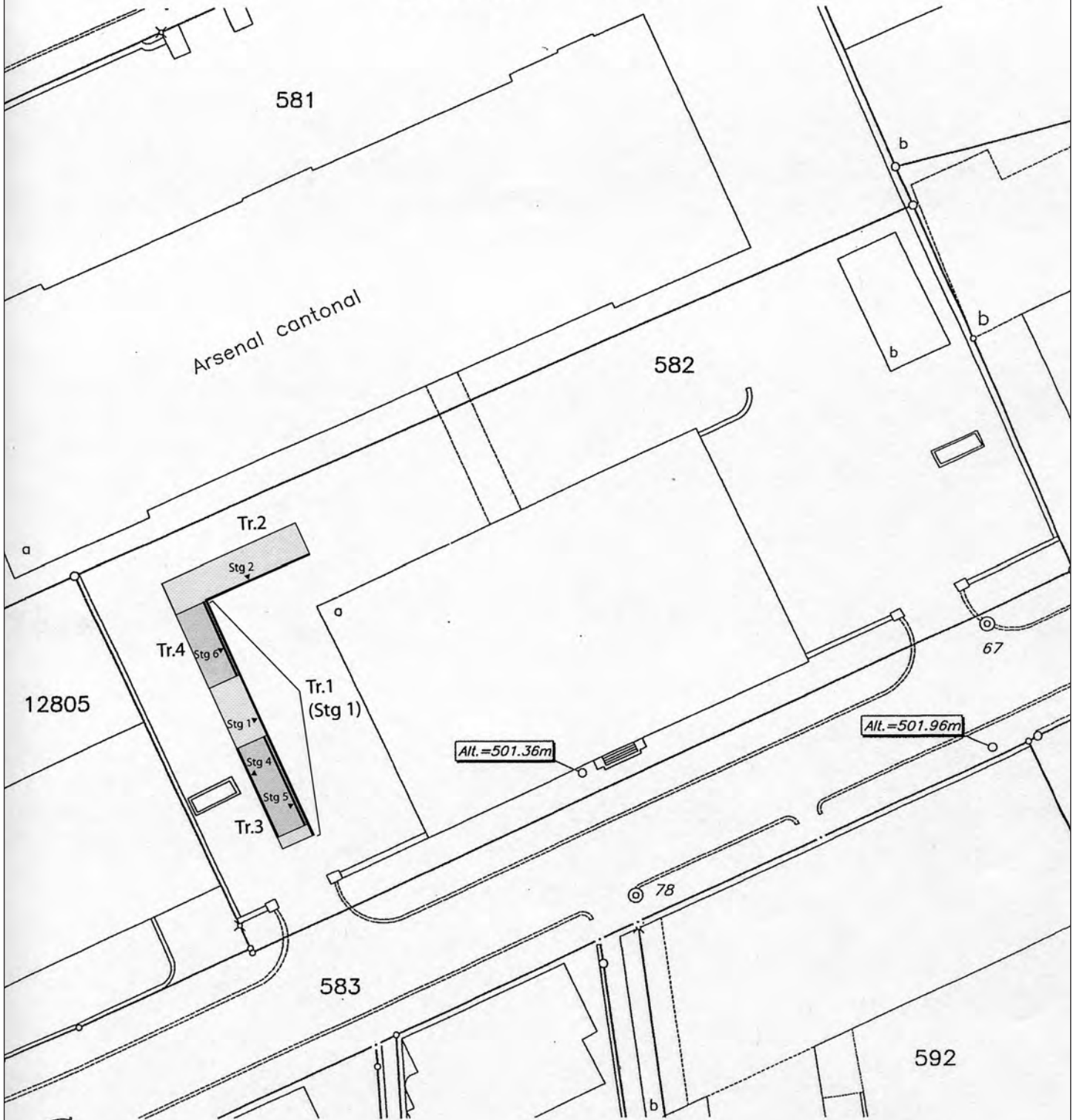
<sup>1</sup> Rapport TERA Sàrl (Sion Médiathèque) du 15 décembre 2006.

**Figure 12.** Plan de situation des tranchées exploratoires effectuées en 2006 et localisation des coupes stratigraphiques relevées par le bureau TERA Sàrl. (copie du document présenté dans le rapport d'activités du 15 décembre 2006).



# PLAN DE SITUATION

Echelle 1:500



**GEOMETRES CENTRE SA**  
Route de Chandoline 25b  
1950 Sion  
tél. 027 323'67'52 fax. 027 323'67'54  
E-mail: geocentre@netplus.ch

Sion, le 1er décembre 2006

## Chronique de l'intervention du bureau ARIA S.A. en juillet et août 2007

Les intempéries continues des mois de mai et de juin ayant ralenti les travaux d'excavation en masse par les entreprises de génie civil, la poursuite de l'analyse archéologique n'a, de fait, pu commencer qu'à la fin de la première semaine du mois de juillet, sous la direction de François Mariéthoz.

### Du 6 au 20 juillet: sondages, mise en place et début de la fouille en Zone 1

Le vendredi 6 juillet, une tranchée exploratoire est creusée à l'aplomb des tranchées Tr.1 et Tr.4 de 2006, décalée d'un mètre en direction de l'est (Tr.5, Figs 2 et 17). Le jour suivant, après le nettoyage des coupes, sont effectués le relevé et la description des couches, entre l'altitude de 497,30 m (niveau du terrassement à cette date) et celle de 494,00 m (soit environ 7 m au dessous du niveau du sol de la place). La présence du niveau archéologique repéré en 2006 à l'altitude de 496,70 m est confirmée (couche 43, équivalant à STG8/7); en outre, 70 cm plus bas, un niveau tourbeux avec charbons de bois et vestiges osseux est observé sur toute l'emprise de l'excavation, à l'altitude de 496,00 m (couche STG8/14). A la base de la coupe apparaît une autre strate intéressante, rubéfiée et charbonneuse, à l'altitude de 494,60 m (STG8/33).

Le lundi 9 juillet, lors de la séance de chantier hebdomadaire, il est décidé qu'une intervention archéologique deviendrait indispensable. A l'exception des secteurs sud et sud-ouest de la parcelle, (av. de Pratifori et pied du bâtiment de la Caisse de compensation) où des travaux spéciaux seraient entrepris, les décapages ne dépasseraient théoriquement pas l'altitude de 497,00 m. Le chantier serait ensuite fermé du 27 juillet au 17 août afin de permettre aux archéologues de travailler dans des conditions optimales puis, le 20 août, l'excavation en masse reprendrait, marquant la fin de toute activité archéologique sur le site. D'ici là, la fouille du niveau supérieur se concentrerait dans le secteur où la conservation paraît optimale, soit le long de l'arsenal cantonal, au nord, et au bas de la rampe d'accès au chantier (Zone 1).

Dès le lendemain, on procède au décapage à la pelle mécanique de la Zone 1, à la mise en place du chantier, à l'implantation du carroyage et, enfin, au nettoyage de la surface. Le premier décapage est ainsi partiellement achevé le vendredi 13 juillet et les premiers relevés débutent le lundi suivant. Parallèlement, une nouvelle tranchée exploratoire est excavée le long du bâtiment de la Médiathèque, à partir de l'altitude de 496,70 m, sur une profondeur d'environ 1,50 m. (Tr. 7). La couche archéologique profonde, située à 496,00 m est bien présente et pratiquement horizontale. Soixante centimètres plus bas, un fin niveau rubéfié et charbonneux retient également l'attention (STG12/16). Une petite tranchée (Tr. 6) est également effectuée de manière opportuniste au pied du bâtiment de la Caisse de compensation, là où les travaux spéciaux de soutènement ne permettront plus d'intervention archéologique. La stratification se révélant globalement identique à celle observée dans la tranchée Tr.7, elle n'est pas reportée sur le plan des sondages et ne fait pas l'objet d'une documentation particulière. A la fin de la semaine, soit le vendredi 20 juillet, l'ensemble du premier décapage de la Zone 1 est achevé et l'angle nord-ouest est protégé et provisoirement abandonné pour permettre l'évacuation des déblais de l'excavation pratiquée dans les soubassements du bâtiment de l'Arsenal (Fig. 13) En vacances jusqu'au 20 août, François Mariéthoz transmet la direction du chantier au soussigné.

### Du 23 au 27 juillet: poursuite de la fouille en Zone 1, ouverture des Zones 2 et 3

La semaine du 23 au 27 juillet, plusieurs décapages supplémentaires sont effectués en Zone 1, sur une surface désormais restreinte et dans des conditions difficiles en raison des va-et-vient continus des engins de chantiers et des camions qui évacuent la terre (Fig. 14). La sécurité primant, nous nous cantonnons dès lors aux zones protégées et interrompons fréquemment notre travail. L'excavation en masse et le renforcement des parois se poursuivent au pied des bâtiments de la Caisse de compensation et de la Médiathèque ainsi que le long de l'avenue de Pratifori, si bien que la moitié sud de l'emprise totale des travaux devient peu à peu inutilisable du point de vue archéologique. Toutefois, la technique utilisée pour stabiliser les parois de l'excavation (pose d'un treillis d'acier puis application de béton par projection ou «gunitage») nécessite une rectification préalable relativement

soignée des fronts de taille. A chaque étape, ce ne sont pas moins de 1,50 m à 2 m de coupes stratigraphiques qui nous sont pour ainsi dire livrées sur un plateau ! A partir du 23 juillet, lorsque l'occasion se présente, la partie orientale de la coupe sud est systématiquement photographiée, pour parfaire la compréhension générale de la séquence sédimentaire (Fig. 15). En accord avec les responsables du chantier, ces relevés se poursuivront après la fin des fouilles, jusqu'au terme des travaux d'excavation. Cette tâche sera dès lors assurée par François Mariéthoz, dans le cadre de son activité à l'Office cantonal d'archéologie.



**Figure 13.** Vue de la Zone 1 en cours de fouille le 23 juillet 2007. En arrière-plan, l'angle nord-ouest temporairement inaccessible pour permettre l'évacuation des déblais provenant du bâtiment de l'arsenal.



**Figure 14.** Vue de la Zone 1 en cours de fouille le 25 juillet 2007.



**Figure 15.** Premier relevé photographique de la coupe sud, le long de l'avenue de Pratifori, le 23 juillet 2007. Altitude de la couche brun foncé à la base du treillis = 496,00 m.

En milieu de semaine, mercredi 25 et jeudi 26 juillet, une fois terminé le réaménagement de la rampe d'accès à l'est, nous faisons décaper à la pelle mécanique deux nouvelles surfaces au sud de la Zone 1 (Fig. 17). Dans la première, dénommée **Zone 2**, nous faisons l'impasse sur l'analyse du niveau archéologique supérieur, très érodé et par ailleurs largement entamé par un chenal d'axe nord-sud présent dans les mètres C et D du carroyage, pour atteindre le niveau archéologique inférieur. Celui-ci s'avère présent de part et d'autre du profond chenal est-ouest observé dans les mètres 22 à 25 de la Tranchée Tr.5. En lambeaux et fortement déformé par le poids des engins au sud de ce dépôt torrentiel, il paraît mieux conservé au nord, ce qui nous incite à réduire la zone de fouille fine à ce petit secteur uniquement. La seconde zone, nommée **Zone 3**, s'étend à l'est de la Tranchée Tr.5 et au sud d'un secteur occupé par la rampe d'accès au chantier et un tas de déblais. Le décapage mécanique est effectué jusqu'à l'altitude moyenne de 496,20 m, à laquelle apparaît le sommet du niveau d'aspect tourbeux observé dans la coupe adjacente de la Tranchée Tr.5 (STG8/14). La surface ainsi dégagée couvre un peu plus de 30 m<sup>2</sup> qui seront fouillés finement durant les trois semaines encore à disposition.

Dans la partie centrale de la Zone 1, (mètres G29 à I32), les décapages et la documentation des structures de l'horizon archéologique supérieur étant achevés, on creuse à la pelle mécanique un prolongement de la Tranchée Tr.5 vers le nord (décapage 4, Fig. 16), pour atteindre le sommet du niveau tourbeux à l'altitude approximative de 496,00 m. En fin de semaine, nous poursuivons la fouille de l'horizon supérieur en Zone 1 (mètres D28 à F32); ce secteur sera ensuite réservé jusqu'à l'achèvement de la fouille en Zone 2 car l'évacuation des déblais pose problème. Parallèlement, on procède au nettoyage de la surface décapée en Zone 2.



**Figure 16.** Vue du chantier de fouille en direction du sud, le lundi 30 juillet 2007. Au premier plan au centre, Zone 1, prolongement de la Tranchée Tr.5 vers le nord. La Zone 3, au centre de l'image, à gauche, est protégée après le décapage à la pelle mécanique.

### **Du 29 juillet au 3 août: poursuite de la fouille en Zone 1, premiers décapages en Zones 2 et 3**

Dans la Zone 1, le sondage profond qui prolonge la Tranchée Tr.5 met au jour un fossé aménagé au bas d'un petit talus, disposé obliquement par rapport à notre carroyage (UT266). Au sommet du substrat graveleux apparaissent des concentrations de charbons de bois et une intense rubéfaction des sédiments qui s'avéreront, par la suite, de peu antérieures à l'occupation proprement dite et liées à un vaste niveau d'incendie de souches de résineux. Le comblement du fossé ne livre que quelques esquilles d'os.

Trois décapages sont effectués en Zone 2, à l'altitude de l'horizon archéologique situé à 496,00 m. Dans la partie occidentale, deux chenaux postérieurs aux niveaux archéologiques «égratignent» les traces d'occupation constituées essentiellement d'une strate tourbeuse et charbonneuse qui comble partiellement le prolongement du fossé repéré en Zone 1 (Fig. 18). On ne recueille pas de mobilier sinon quelques esquilles d'os éparses.

En Zone 3, seule la moitié nord de la surface est pour l'instant dégagée, en raison de l'effectif restreint des

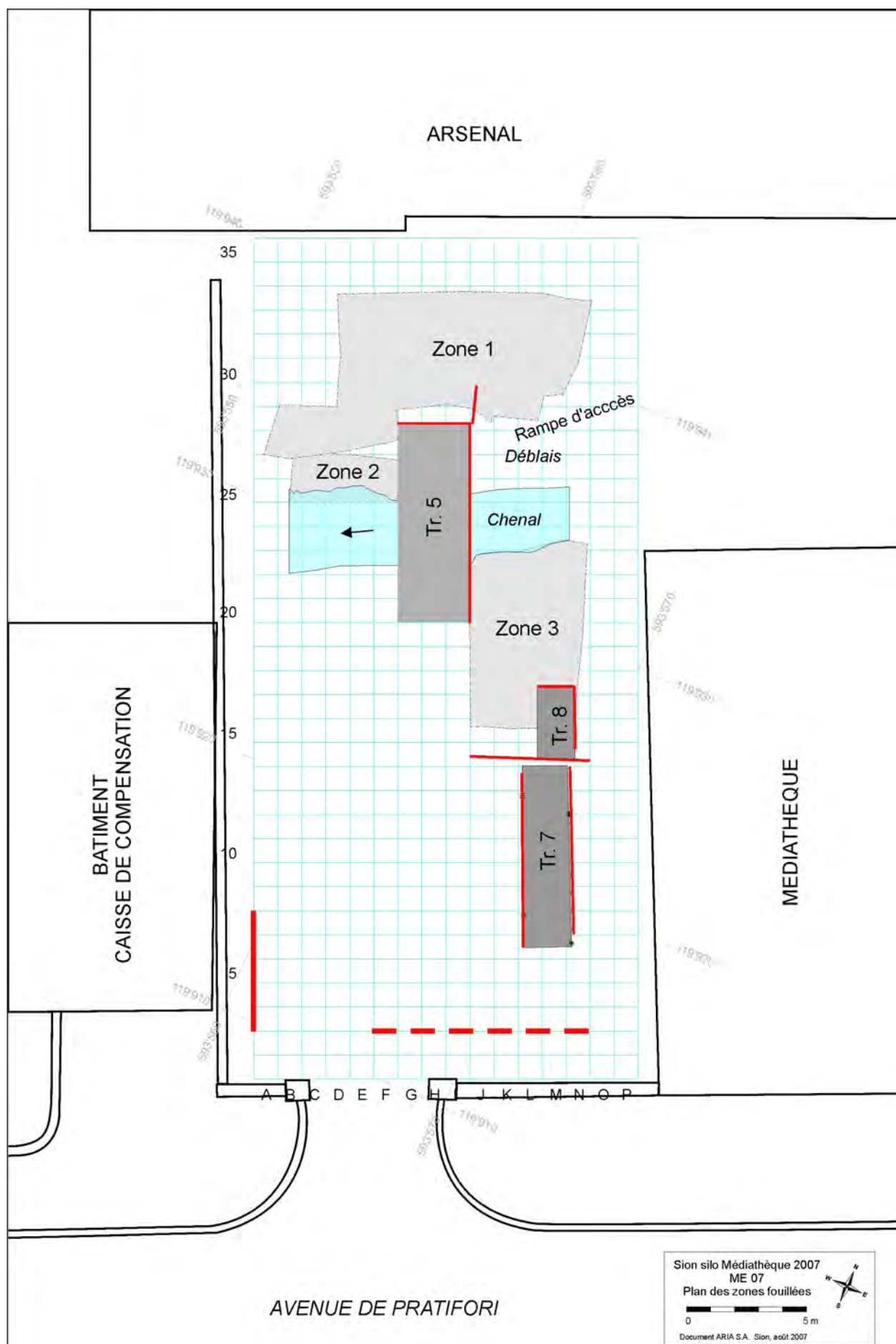


Figure 17. Plan du chantier de la Médiathèque en 2007, avec localisation des tranchées, des coupes stratigraphiques et des zones de fouille.



**Figure 18.** Vue plongeante de la surface de la Zone 2 en direction du sud, le lundi 30 juillet 2007 (décapage 1). Au premier plan à droite, chenal dont la base du lit entame les niveaux archéologiques; à gauche, sommet du comblement du fossé UT266; en haut de l'image, remplissage graveleux du grand chenal est-ouest.

fouilleurs et des conditions météorologiques défavorables. Le premier décapage met en évidence un niveau homogène, pratiquement horizontal, constitué d'un sédiment de type tourbeux, pâteux, brun foncé à brun noir, moucheté de petites perforations circulaires d'environ un centimètre de diamètre emplies de sable fin jaunâtre (Fig. 19). Colmaté uniformément par un liséré argileux beige blanc de 1 à 2 centimètres d'épaisseur, ce dépôt d'aspect organique est immédiatement interprété comme un sédiment d'origine naturelle constitué en milieu humide ou semi-humide. Aucun élément végétal n'étant visible à l'examen macroscopique, nous nous arrêtons à la dénomination «anmoor» pour désigner cette formation<sup>1</sup>. Quant aux traces circulaires jaunâtres, elles correspondent au remplissage progressif par un sédiment fin, lors de leur décomposition, des racines des roseaux ou des joncs qui colonisaient ce secteur du cône torrentiel de la Sionne (Fig. 20).



**Figure 19.** Vue plongeante de la moitié nord de la Zone 3 en direction de l'ouest, le lundi 6 août (décapage 1).

<sup>1</sup> Type d'humus organo-minéral hydromorphe, gris sombre ou noir, dépourvu de structure, où l'on ne distingue aucune couche de débris végétaux, si ce n'est une litière à l'occasion. L'anmoor est un type d'horizon minéral humifère associé aux plaines inondables ou aux zones basses drainées latéralement. Il se forme sous l'action combinée de bactéries anaérobies et d'un alluvionnement important, en conditions semi-permanentes de saturation par l'eau. Il présente un aspect boueux et paraît terreux à l'état modérément humide.

On notera encore que les pluies diluviennes du jeudi 2 août provoquent des ruissellements et des accumulations d'eau, détrempent le terrain et rendent impossible toute action sur le terrain. Le jour suivant est donc presque entièrement consacré à éponger, nettoyer et protéger les surfaces en cours d'analyse (Fig. 21).



**Figure 20.** Détail de la couche organique dégagée en Zone 3 (décapage 1).



**Figure 21.** Nettoyage après les orages du 2 août (Zone 1, prolongement de la Tranchée Tr.5, vue en direction du sud).

### **Du 6 au 10 août: fin de la fouille en Zone 1, dernier décapage en Zone 2 et décapages successifs en Zone 3**

En Zone 1, on effectue les derniers décapages et relevés du fossé (UT266) ainsi qu'un petit sondage pour estimer l'extension des traces d'incendie antérieures à l'occupation, 20 à 25 cm plus bas (UT 210), sous un niveau intercalaire de sables alluvionnaires (Fig. 22). Ces sables gris sont marqués par des colorations plus ou moins bleues et rouille (signes de réduction et d'oxydation du fer) qui indiquent que nous nous trouvons dans des horizons touchés par les fluctuations du niveau de la nappe phréatique sous-jacente (pseudo-gleys, Fig. 23). En fin de semaine, nous rouvrons le secteur de la Zone 1 laissé en attente et achevons l'analyse du niveau d'occupation supérieur et des structures en creux (trous de poteaux, de piquets et cuvettes).



**Figure 22.** Niveau incendié UT210 mis au jour dans un sondage en Zone 1, à l'altitude d'environ 495,70 m; il est interprété comme un brûlis après défrichage d'une forêt de pins.



**Figure 23.** Niveaux de sables fins alluvionnaires recouvrant le niveau incendié UT210, coupe au nord-est du sondage en Zone 1. Traces d'oxydation et de réduction du fer (pseudo-gley).

La fouille de la Zone 2 est achevée et les derniers relevés effectués (fossé UT266). Cette zone sert ensuite au stockage des sédiments dégagés dans le secteur occidental de la Zone 1.

En Zone 3, dans la partie nord, la fouille se poursuit par l'enlèvement du niveau organique brun (UT209) sur toute la surface (décapage 2, Fig. 24). A la base, partiellement conservée, apparaît une mince couche d'occupation incendiée très charbonneuse (UT228), contenant des ossements et quelques éclats de cristal de roche, ainsi que plusieurs structures aménagées, dont les plus évidentes sont un empierrement de galets circulaire, de 2 m de diamètre (UT227), et une fosse ovale emplie de sédiment très charbonneux et de pierres (UT224). Le tout est systématiquement dessiné et répertorié puis on procède à l'analyse individuelles des structures et anomalies repérées. Parallèlement, la moitié sud de la zone est nettoyée (décapage 1) jusqu'au sommet du niveau organique UT209. Une fois les relevés effectués, le décapage suivant met en évidence une nette érosion du niveau archéologique tout au sud, dans les mètres 15 et 16 du carroyage; qui plus est, ce secteur est largement griffé par les dents du godet de la pelle mécanique qui a oeuvré dans cette partie du site à la mi-juillet. La bande de terrain la mieux conservée (mètres 17 à 19) montre la présence de la même séquence que dans la partie nord de la Zone 3: l'horizon de type anmoor recouvre un fin dépôt noir charbonneux. Tous deux sont moins développés qu'au nord, atteignant environ 2 cm d'épaisseur totale, et le second se révèle même très lacunaire. Dans les mètres J18-K19 apparaît le sommet d'une souche carbonisée (UT242); quelques trous de piquets alignés complètent l'inventaire des structures de la Zone 3.

Au fond de l'excavation, dans le secteur dégagé à la pelle mécanique, on procède à la fouille rapide d'une souche carbonisée repérée et protégée au moment des travaux (UT212, Fig. 25). Cette trace se situe dans les carrés K8-L9, à l'altitude de 494,47 m; un prélèvement de charbon de bois est effectué en vue d'une datation au radiocarbone (EC 34).



Une fois encore, les travaux sont perturbés par de violents orages qui, le 7 et le 8 août, nous obligent à interrompre la fouille en milieu de journée, après avoir étayé les profils les plus menacés et protégé les zones en cours d'analyse.



**Figure 24.** Vue en direction du sud de la Zone 3 en cours de fouille, le 7 août. Au premier plan, fin du décapage 2 dans la partie nord de la zone; on distingue clairement l'empierrement de galets UT227 et le foyer ovale UT224 plus au nord. Dans la partie sud, dégagement en cours du niveau organique UT209 (décapage 1).



**Figure 25.** Coupe de la souche UT212. Le cercle blanc marque l'emplacement du prélèvement de charbon EC 34; altitude du sommet de la coupe = 494,47 m.

### **Du 13 au 17 août: fin de la fouille, relevés stratigraphiques complémentaires, rangement du chantier**

La semaine comptant un jour férié, le 15 août, et un jour pour les rangements et derniers relevés, ne restent que 3 jours de travail effectif avant de libérer le terrain.

En Zone 3, un troisième décapage sur l'ensemble de la surface permet de confirmer la présence de deux souches de pins carbonisées immédiatement au-dessous du niveau d'occupation incendié (UT242 et UT251). Les structures en creux sont fouillées finement et vidangées (trous de poteaux, foyers et cuvettes, décapages 4 à 6); une petite coupe est effectuée dans la partie nord-est, afin de conserver un relevé précis du comportement de la couche incendiée sur le sol déformé par l'affaissement progressif du substrat dû au pourrissement des tronçons non brûlés des racines de la souche UT251 (Fig. 26). Dans la foulée, un bloc de sédiment est prélevé dans la coupe est de la zone et plâtré (mètre N22, Fig. 27), dans la perspective d'une analyse micro-morphologique de la séquence comprenant le niveau d'occupation et le dépôt organique postérieur (ES 43 = GM3); un autre bloc subit le même traitement dans le mètre M22, afin d'analyser un dépôt verdâtre friable (UT218), probablement des restes de litière carbonisée (ES42 = GM2).

Le profil sud de la Zone 3 est nettoyé, photographié et dessiné (STG14, Fig. 28). Perpendiculairement, une petite tranchée est effectuée à la pelle mécanique (Tr.8), dans le prolongement de l'ancienne tranchée Tr.7 (Fig. 29). Les coupes est et nord sont nettoyées et photographiées (respectivement STG 15 et STG16), puis seule la coupe est est dessinée (STG15, qui prolonge le relevé STG12 vers le nord).

Profitant de la présence de la pelle mécanique, nous faisons un décapage supplémentaire dans l'angle sud-est de la Zone 1, dans les mètres carrés E27-F28, pour raccorder les tronçons du fossé UT266 observés en Zone 2 et en Zone 1 dans le prolongement de la Tranchée Tr.5. Ceci fait, nous vérifions la présence du niveau de brûlis sous-jacent, 30 cm plus bas (UT 210). En outre, nous prolongeons la coupe est de la Tranchée Tr.5 (STG8) d'environ 1 mètre en direction du nord (STG17) afin de relever précisément le comportement du niveau incendié à l'altitude de 495,70 m (UT17 de la coupe STG8-STG17).

Ces derniers compléments enregistrés, nous démontons et nettoyons les zones fouillées pour permettre la reprise de l'excavation en masse dès le lundi 20 août.

### **Suivi des travaux et relevé photographique de la coupe sud (angle avenue Pratifori-bâtiment de la Médiathèque) par François Mariéthoz, période du 20 août au 1<sup>er</sup> octobre**

Comme prévu, François Mariéthoz surveille, pour le compte de l'Office cantonal d'archéologie, la suite de l'excavation du chantier de la Médiathèque, afin de poursuivre la documentation des niveaux profonds, en particulier le long de l'avenue de Pratifori. A quatre reprises, l'avancement des travaux offre l'opportunité de procéder à des relevés systématiques, aux dates du 11, du 20 et du 21 septembre ainsi que du 1<sup>er</sup> octobre (Fig. 30). Des niveaux rubéfiés et charbonneux, dont l'un comporte également des éclats de cristal et des esquilles d'os brûlés, s'intercalant entre les dépôts alluvionnaires, quelques échantillons sont prélevés en vue de tamisage et sélection de charbons à faire dater par analyse du radiocarbone<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La localisation et la dénomination de ces prélèvements figure plus bas, dans le chapitre consacré à la description de la coupe sud.



**Figure 26.** Aspect du substrat affaissé et couche d'occupation dans la partie nord-est de la Zone 3. Vue partielle de la micro-coupe nord-sud A-A'.



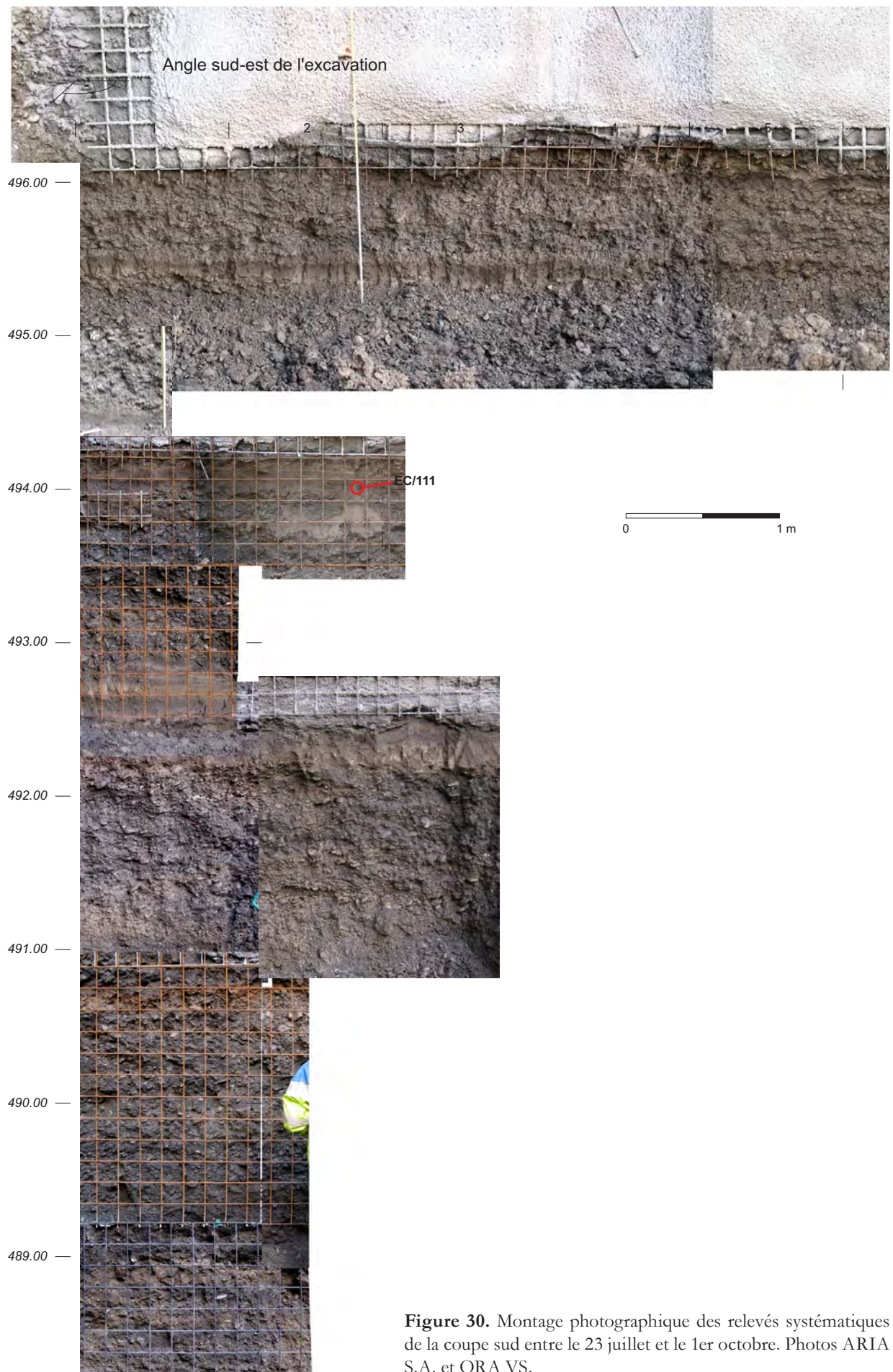
**Figure 27.** Prélèvement du bloc-échantillon ES43 dans la coupe est de la Zone 3 (mètre M22).



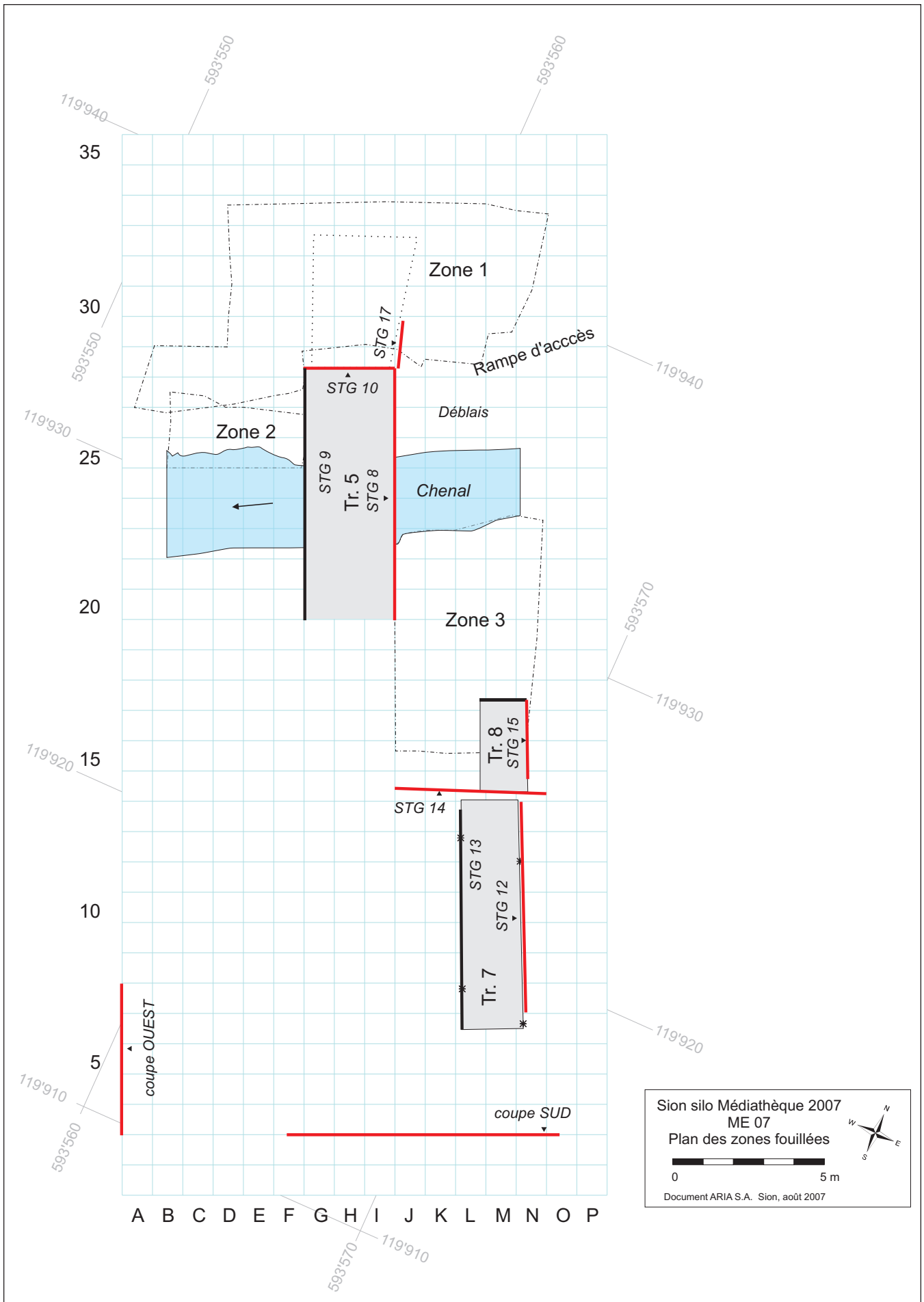
Figure 28. Vue du profil sud de la Zone 3 (coupe STG14), avant le creusement de la Tranchée Tr.8, le 13 août.



Figure 29. Vue de la Tranchée Tr.8 lors du relevé photographique de la coupe est (STG15).



**Figure 30.** Montage photographique des relevés systématiques de la coupe sud entre le 23 juillet et le 1er octobre. Photos ARIA S.A. et ORA VS.



**Figure 31.** Plan général des zones de fouille, des tranchées et des coupes (en rouge, coupes dessinées; en noir, coupes uniquement photographiées).

## ÉLABORATION DES DONNÉES ET PRINCIPAUX RÉSULTATS

### Contexte chronostratigraphique

Comme nous l'avons vu plus haut, les interventions archéologiques de 2006 et 2007 ont permis d'effectuer de nombreux relevés de coupes stratigraphiques, qui couvrent l'ensemble de la séquence sédimentaire entre le sol moderne et le fond de l'excavation. Dans les zones de fouille fine, les relations stratigraphiques entre les unités tant naturelles qu'anthropiques ont également été enregistrées systématiquement. Nous disposons donc d'un corpus de données à la fois complet et très détaillé. Les relations et les descriptions ont été saisies dans le logiciel Strata développé par le bureau ARIA S.A. à l'occasion des fouilles de Gamsen<sup>1</sup>. Les séquences élémentaires (*i.e.* chaque coupe, respectivement chaque zone de fouille) sont individualisées puis, dans un deuxième temps, regroupées en fonction de leur localisation. Les deux campagnes de fouille sont d'abord distinguées puis regroupées dans une séquence globale baptisée «Médiathèque». Les dénominations des couches et des anomalies reprennent la numérotation continue originelle, alors que les strates numérotées dans les coupes héritent d'un préfixe explicite (p. ex. c8/17 pour la couche n° 17 de la coupe STG 8).

Un accent particulier a été mis sur la représentation graphique des coupes stratigraphiques. En effet, certaines coupes n'ont été, faute de temps, que photographiées lors de la fouille. La qualité de ces prises de vues systématiques ainsi que la connaissance intime du terrain ont permis de tracer *a posteriori* les limites des couches et d'en enregistrer une description sommaire. La sémantique des couleurs a été unifiée pour l'ensemble des dessins, afin d'avoir une perception constante des types de dépôts.

### Corpus des séquences stratigraphiques décrites

- Le premier groupe de données concerne les observations réunies par le bureau TERA Sàrl en 2006. La partie supérieure de la séquence avait alors été décrite et les limites de couches reportées sur des prises de vues systématiques. L'ensemble des relations stratigraphiques a par la suite été enregistré par nos soins (séquence ME06). Un extrait représentatif de la coupe Stg 1 (coupe est de la Tranchée Tr.1) ainsi que l'intégralité de la coupe Stg 6 immédiatement sous-jacente (coupe est de la Tranchée Tr.4) ont également été mis au net.
- Le deuxième groupe concerne les coupes analysées à l'occasion du creusement des tranchées de sondage ou de fronts de taille de décapages réalisés par le bureau ARIA S.A. en 2007. Il s'agit, dans la Tranchée Tr.5, des coupes est et nord (STG 8, prolongée vers le nord en fin de fouille par STG 17 et STG 10), dans la Tranchée Tr.7, de la coupe est (STG 12), prolongée vers le nord par la coupe est de la Tranchée Tr.8 (STG 15) ainsi qu'au sud de la Zone 3, du front de taille de l'excavation (STG 14). Il est à noter que les coupes occidentales des tranchées Tr.5 et Tr.7 ainsi que la coupe nord de la Tranchée Tr.8 ont été photographiées de manière systématique mais n'ont été ni dessinées ni décrites car en tout point comparables aux coupes sélectionnées.
- Le troisième groupe comprend les coupes de terrain mises en évidence lors de l'excavation générale. Observées brièvement avant leur gunitage, elles ont été photographiées de manière aussi détaillée que possible, afin de pouvoir les replacer dans des assemblages et, ensuite, souligner les limites de couches et en décrire les caractéristiques majeures. Il s'agit d'une part d'une section de 5 m de long de la séquence située au pied du bâtiment de la Caisse de compensation (coupe OUEST), comprise entre les altitudes de 496,60 et 495,00 m et, d'autre part, de la coupe SUD située le long de l'avenue de Pratifori. Observée systématiquement dans l'angle sud-est de l'excavation, de 496,00 m à 487,90 m, elle représente l'ensemble des niveaux antérieurs à l'horizon de type anmoor repéré sur l'ensemble du secteur excavé. Ce relevé s'avère très comparable, quoique plus détaillé, à la description de la carotte S1 présentée plus haut (Fig. 5).

<sup>1</sup> BENKERT *et al.* 2003, p. 295-296.

- Le quatrième et dernier groupe comprend les relations de superposition notées lors de la fouille stratigraphique des zones 1, 2 et 3. Dans chacune de ces zones, le substrat et les couches immédiatement postérieures aux structures archéologiques sont parfaitement identifiés et trouvent un équivalent direct dans les coupes relevées dans les tranchées. Par ce jeu de relations identitaires, les horizons anthropiques se trouvent donc *de facto* intégrés aux séquences sédimentaires plus complètes.

#### *Catalogue des coupes dessinées*

Dans le catalogue qui suit, les descriptions des couches ne sont pas intégralement reproduites. Leur liste intégrale ainsi que celle des relations stratigraphiques sont reportées en annexe.

Les relevés dessinés sont présentés dans cette section au format de la page du rapport. Pour une vision plus détaillée, on se référera aux versions informatisées à l'échelle 1:20<sup>e</sup> enregistrées sur le CD documentaire annexé (format Adobe PDF).

#### – Les coupes STG 1 et STG 6

Remarque: la numérotation des couches participe du système global de numérotation et n'est pas propre à ces relevés.

L'extrait de la coupe STG 1 (Tranchée Tr.1) présenté ici couvre une douzaine de mètres de long et environ 2,50 m de hauteur. Recalé sur le carroyage de la fouille de 2007, il englobe les mètres 15 à 26, au début du mètre I. Partant de l'enrobé bitumineux de la cour de l'Arsenal, il englobe le remblai sous-jacent ainsi que les formations les plus récentes, des colluvions en place ou rapportées, sur une profondeur d'environ 1,50 m. Les premières structures, modernes, apparaissent à l'altitude de 499,40 m, en relation avec les premières manifestations d'activité torrentielle. Au-dessous, sur plus de 1 m d'épaisseur, de vastes épandages de sables plus ou moins graveleux attestent de l'activité probablement moderne de la Sionne avant sa canalisation. La coupe STG 6 (Tranchée Tr.4) complète cette vision vers le bas, jusqu'à l'altitude de 496,50 m. Ici encore, les alluvions torrentielles grossières s'accumulent, mais en alternance avec des dépôts plus fins, limoneux, qui témoignent de processus de ruissellement ou de débordement moins dynamiques. Entre les altitudes de 497,50 et 498,00 m, quelques petits chenaux entaillent les sédiments en place. A la base de la coupe apparaît un dépôt d'aspect organique, brunâtre, comportant de nombreux charbons de bois ainsi que des ossements et quelques tessons de céramique non tournée manifestement pré- ou protohistoriques (UT43). Au-dessous commence à apparaître le remplissage graveleux d'un large et profond chenal qui traverse le site d'est en ouest.

#### – Les coupes STG 8 et STG 17

Remarque: la numérotation des couches est propre à cet ensemble.

La coupe STG 8 (Tranchée Tr.5) et son prolongement vers le nord STG 17 (Tranchée Tr.8), décalées d'un mètre vers l'est par rapport aux coupes STG 1 et STG 6, complètent parfaitement vers le bas les relevés effectués en 2006. Le niveau archéologique repéré à l'altitude de 496,70 est présent sur toute la longueur de la coupe principale, du mètre 20 au mètre 28 (couche c8/7, identique à la couche globale 43). Au-dessous se développe un imposant chenal (c8/11), dont le tracé rectiligne est-ouest est également reconnu en plan. Les remplissages successifs se terminent par un dépôt convexe et des épandages latéraux caractéristiques de l'engorgement de l'entaille. La partie amont de ce dépôt, qui se développe dans la coupe STG 17 et est également bien documenté dans la coupe nord de la Tranchée Tr.5 (STG 10, couches c10/5, 5a et 5b), représente certainement plusieurs épisodes torrentiels successifs. Aucun argument stratigraphique ne permet cependant de les dissocier. Immédiatement antérieur à ces chenaux torrentiels, un dépôt alluvionnaire plus fin, constitué de sables gris brun présente la particularité de comporter plusieurs filets argileux beige clair intercalaires. Ces phénomènes, qui devraient être étudiés par un pédologue, reflètent des modifications physico-chimiques des sols en bonne partie liées à la dynamique et à la qualité des eaux superficielles et de la nappe sous-jacente. Nous ne nous aventurerons donc pas plus loin dans ce domaine.



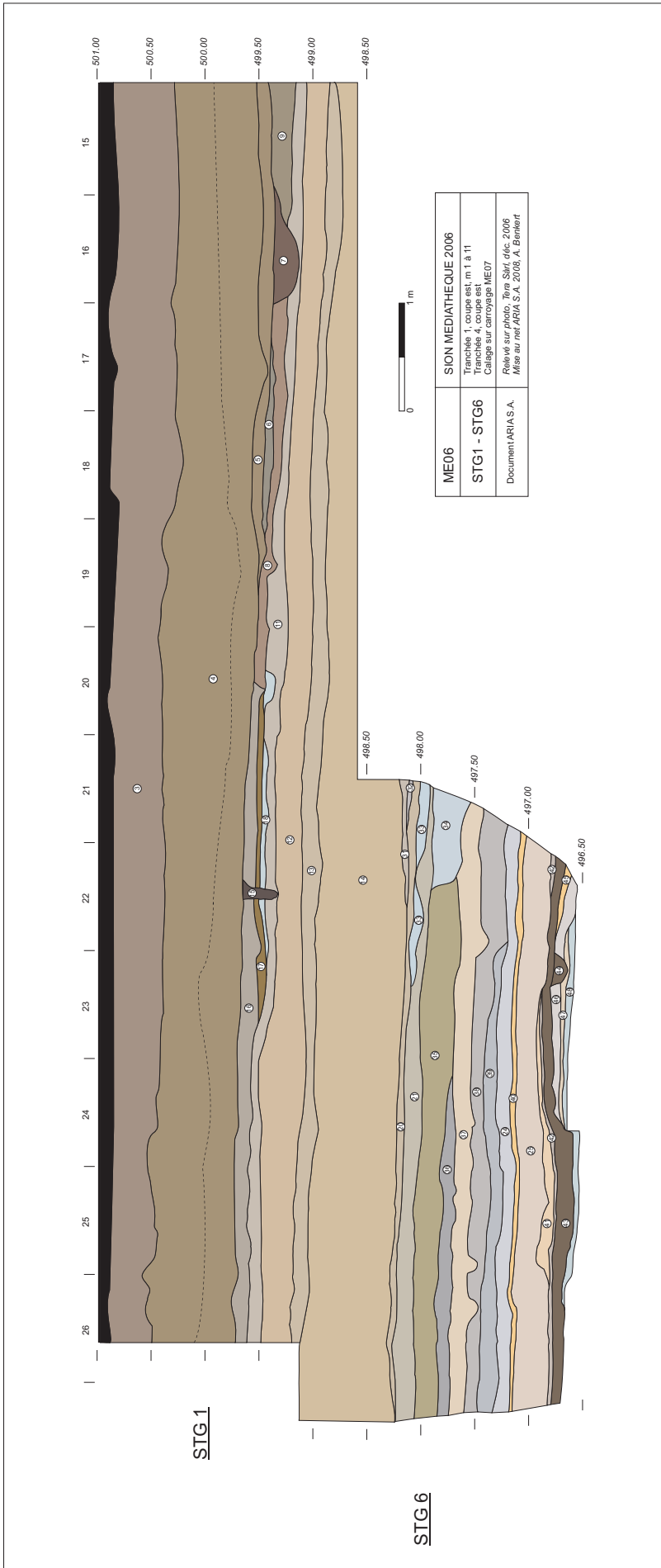


Figure 32. Relevé des coupes STG 1 et STG 6 (coupes est des tranchée Tr.1 et Tr.4). D'après les documents originaux du bureau TERA Sâr produits en 2006..

Colmaté par un dépôt limono-argileux jaunâtre reposant sur un liséré beige compact (c8/13a), un niveau très organique pâteux se développe tout au long de la coupe (c8/14); ce niveau repère est difficile à appréhender dans une coupe de terrain. La vision en plan de ce niveau en Zone 3 (couche globale n° 209) est beaucoup plus précise. Les traces de racines ou de rhizomes qui le perforent y sont là très évidentes alors qu'elles n'ont pas été perçues dans le profil. Il en va de même pour distinguer de ce niveau naturel la pellicule charbonneuse sous-jacente (couche n° 228), qui représente la couche d'occupation incendiée de l'horizon archéologique. Au-dessous de cet ensemble, séparées par un dépôt de sables plus ou moins graveleux, pratiquement invisibles dans les mètres 20 à 26, mais bien nettes dans la coupe STG 17, apparaissent des traces de rubéfaction du sol que la fouille en plan des Zones 1 et 3 ont permis d'interpréter comme un brûlis après le défrichage d'une forêt de pins.

Les niveaux sous-jacents, en premier lieu la couche sableuse c8/18, reflètent des épandages latéraux de dépôts torrentiels ou des dépôts de ruissellement. La base de la coupe est caractérisée par une succession de dépôts limoneux beige plus ou moins brun parmi lesquels se détache la couche orangée et charbonneuse c8/33, à l'altitude de 494,50 m. Bien que située à une quinzaine de mètres de la souche incendiée UT212, nous sommes tentés de l'y associer, en raison de la similarité des altitudes et du pendage pratiquement inexistant des couches dans la zone étudiée. Du reste, la coupe SUD présente un horizon rubéfié très comparable, exactement à la même altitude (cS/11).



**Figure 33.** Vue générale de la coupe STG8 (coupe est de la Tranchée Tr.5).

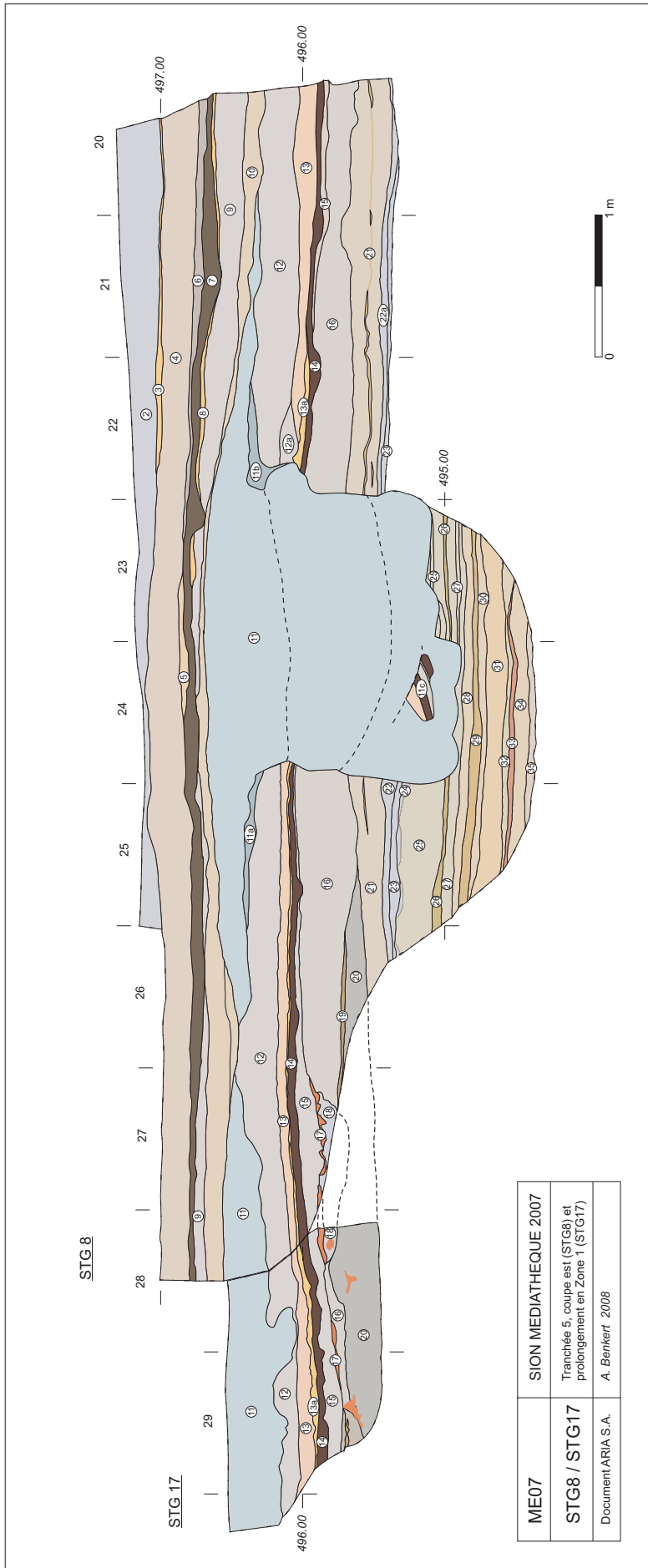
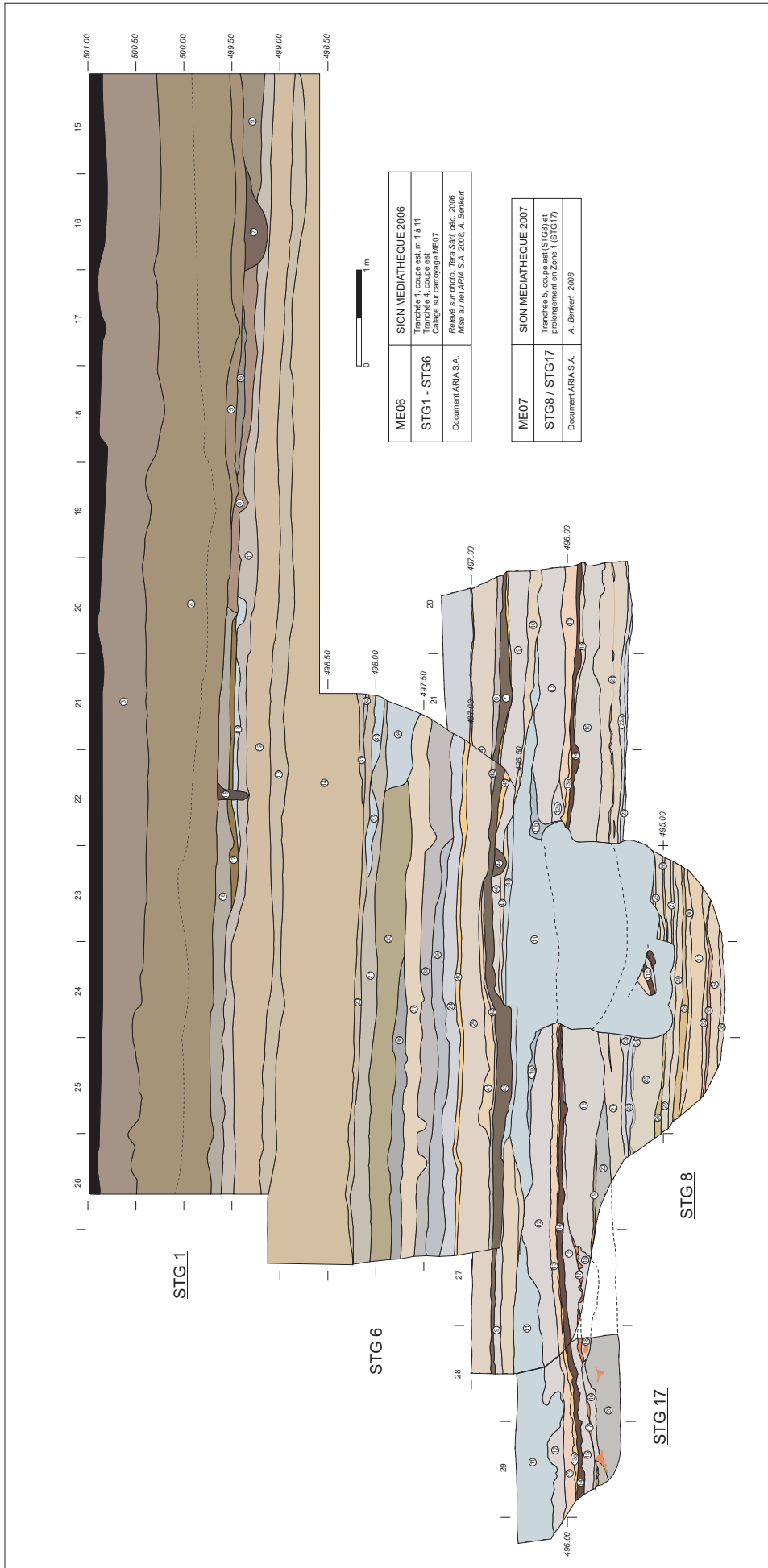


Figure 34. Relevé des coupes STG 8 et STG 17 (coupe est de la tranchée Tr.5 et prolongement vers le nord).

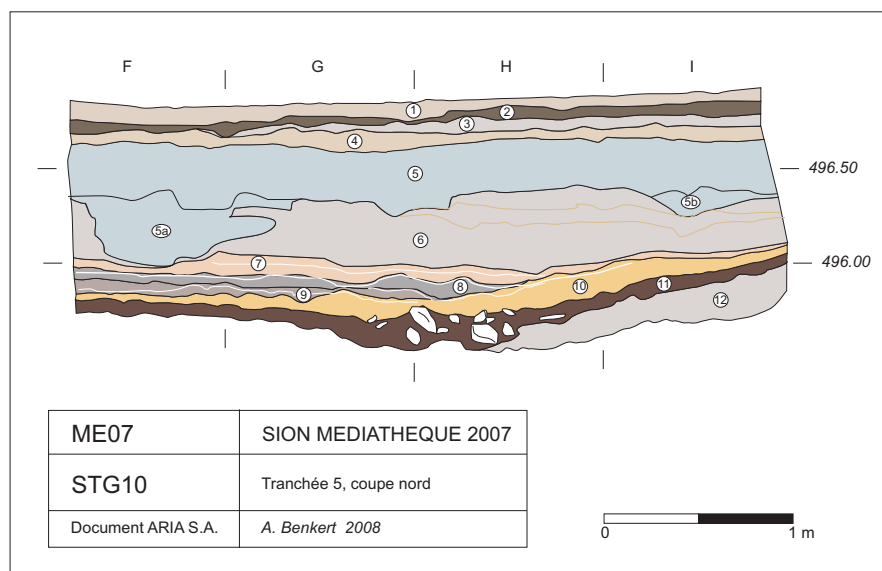


**Figure 35.** Assemblage des relevés des coupes STG1, STG 6, STG 8 et STG 17 (fouilles TERA Sarl en 2006 et ARIA S.A. en 2007).

## – La coupe STG 10

Remarque: la numérotation des couches est propre à cet ensemble.

La coupe STG 10 est perpendiculaire à l'extrémité de la coupe STG 8 déjà décrite. La séquence stratigraphique, comprise entre les altitudes 496,70 m et 495,70 m, y est très semblable. On notera cependant la dépression accentuée de la couche brune inférieure, emplie de petits blocs et de galets. A cet emplacement, le relevé coupe en oblique un petit fossé dégagé dans les Zones 1 et 2 (UT266).



**Figure 36.** Relevé de la coupe STG10 (coupe nord de la Tranchée Tr.5).

## – La coupe STG 12

Remarque: la numérotation des couches est propre à cet ensemble.

La coupe STG 12 (coupe est de la Tranchée Tr.7) se situe dans la moitié sud de l'emprise de l'excavation du futur abri de la Médiathèque, dans une zone où aucune fouille en plan n'a pu être entreprise. La séquence s'intègre pourtant parfaitement aux secteurs septentrionaux par son prolongement en Tranchée Tr.8 (STG 15) et par les corrélations possibles avec la coupe STG14 au sud la Zone 3.

Globalement, on y retrouve les niveaux marquants déjà évoqués plus haut, en particulier le niveau organique brun caractéristique à l'altitude inchangée de 496,00 m. Le plan d'eau probablement saisonnier qui a permis sa formation s'étendait ainsi largement au-delà des limites du secteur excavé en 2007, comme le confirment du reste les coupes SUD et OUEST décrites plus bas. Pour le reste, on notera simplement que la couche c12/11, un dépôt alluvionnaire grossier intégré lors de l'élaboration à l'US 101 qui comporte entre autres la couche équivalente c8/16, a tendance à s'épaissir nettement en direction de l'aval. Nous le rattachons assez logiquement aux dépôts torrentiels cS/2 et cS/3 de la coupe SUD. A sa base, à l'altitude moyenne de 495,40 m, se développe un ensemble de trois minces strates limoneuses dont la partie supérieure présente une altération orangée et la base de nombreux charbons de bois (c12/14, 15 et 16, présentes dans le bloc-échantillon GM 11 destiné à une éventuelle analyse micro-morphologique). L'équivalent est identifiable au nord ainsi que dans la coupe SUD, sous la forme des strates cS/5, 6 et 8, que nous regroupons dans une unité de type événement sous la dénomination INC008.

Plus bas, la couche d'origine torrentielle c12/17 correspond au dernier comblement d'un profond chenal, dont la géométrie est plus claire dans la coupe perpendiculaire STG14 (couche c14/19). Dans ce cas aussi, les corrélations sont relativement évidentes avec les strates de la partie sud de l'excavation, par exemple cS/9 dans la coupe SUD, où l'on entrevoit du reste l'amorce du chenal dans le mètre 8 (regroupement au niveau de la séquence Médiathèque dans l'unité TOR007).

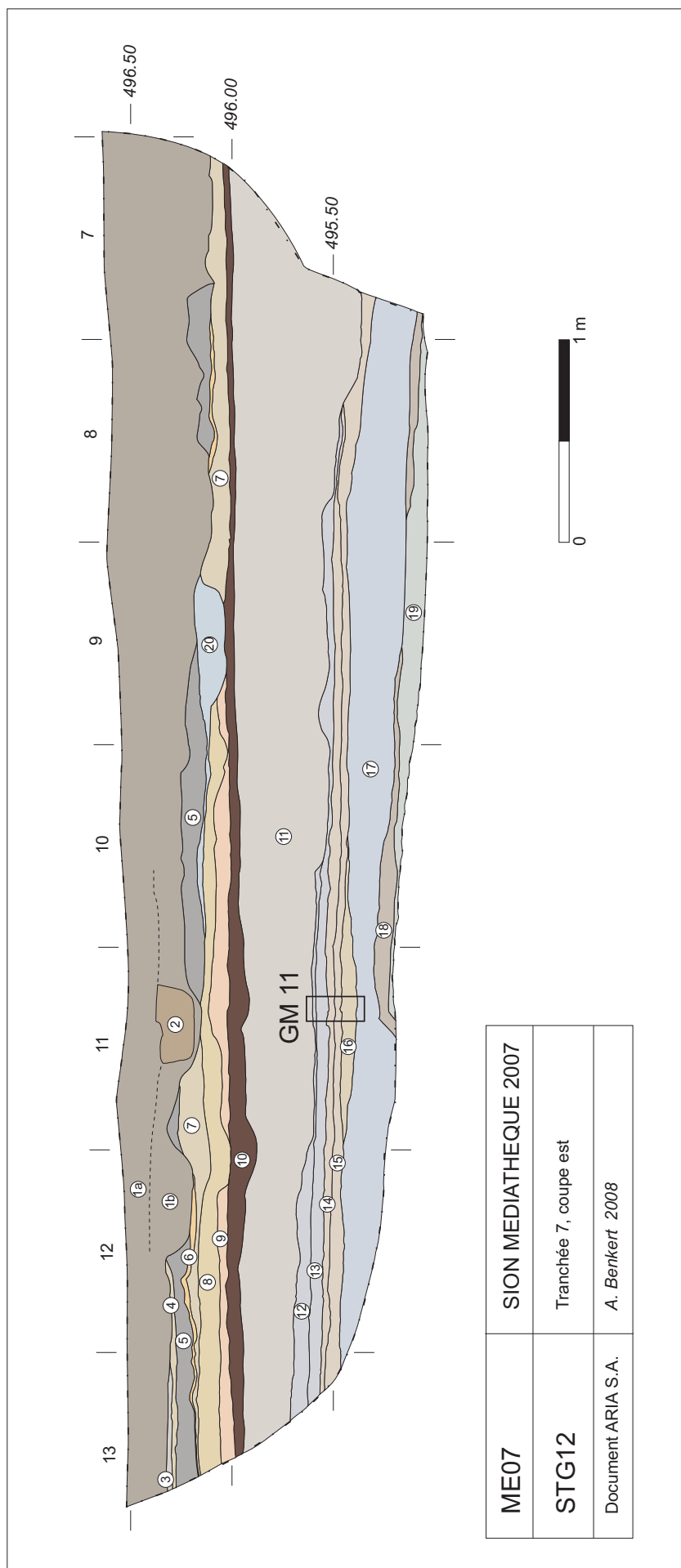


Figure 37. Relevé de la coupe STG 12 (coupe est de la tranchée Tr.t).

– La coupe STG 15

Remarque: la numérotation des couches renvoie à la numérotation globale des unités.

La coupe STG 15 prolonge STG 12 en direction du nord. On y retrouve les mêmes niveaux, à l'exception de la base, où la tranchée Tr.8 a atteint une profondeur supérieure. On y observe une séquence de fines strates sableuses et limoneuses globalement comparable à celle que l'on observe dans la partie inférieure de la coupe STG8 aux alentours de 495,00 m.

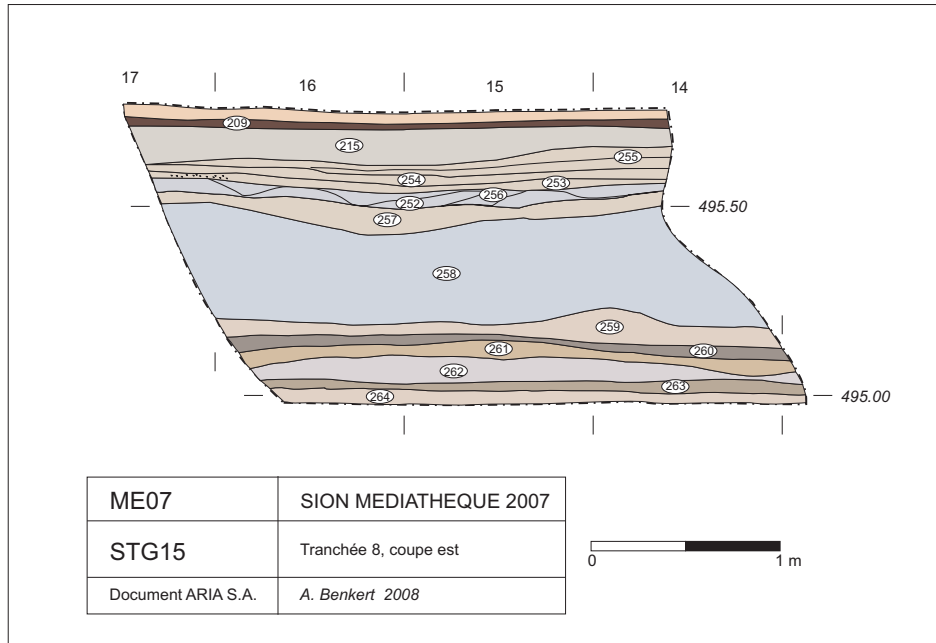


Figure 38. Relevé de la coupe STG15 (coupe est de la Tranchée Tr.8).

– La coupe STG 14

Remarque: la numérotation des couches est propre à cet ensemble.

La coupe STG 14, perpendiculaire aux deux précédentes, est sensiblement perturbée par le passage de la pelle mécanique et les traces laissées par le godet sont visibles dans le mètre J et également sensibles dans la géométrie de la couche sommitale brune (209). On y découvre essentiellement le développement et la géométrie de deux chenaux emboîtés (c14/18 et 19), qui n'étaient pas perceptibles dans les coupes STG 12.

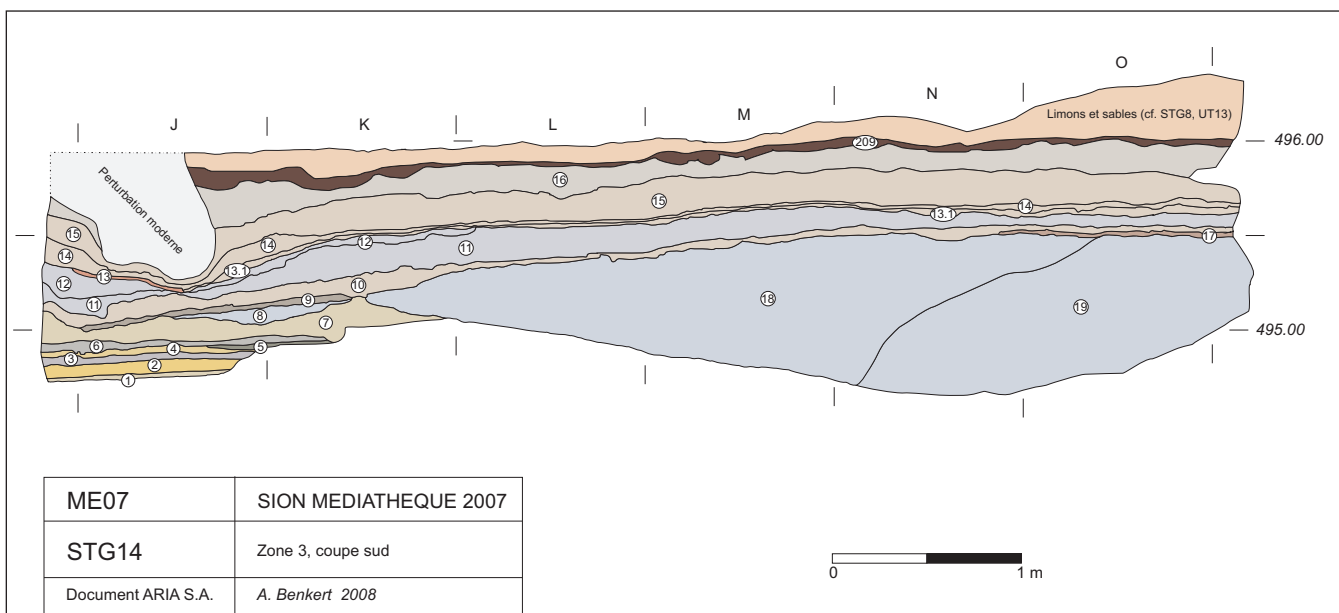
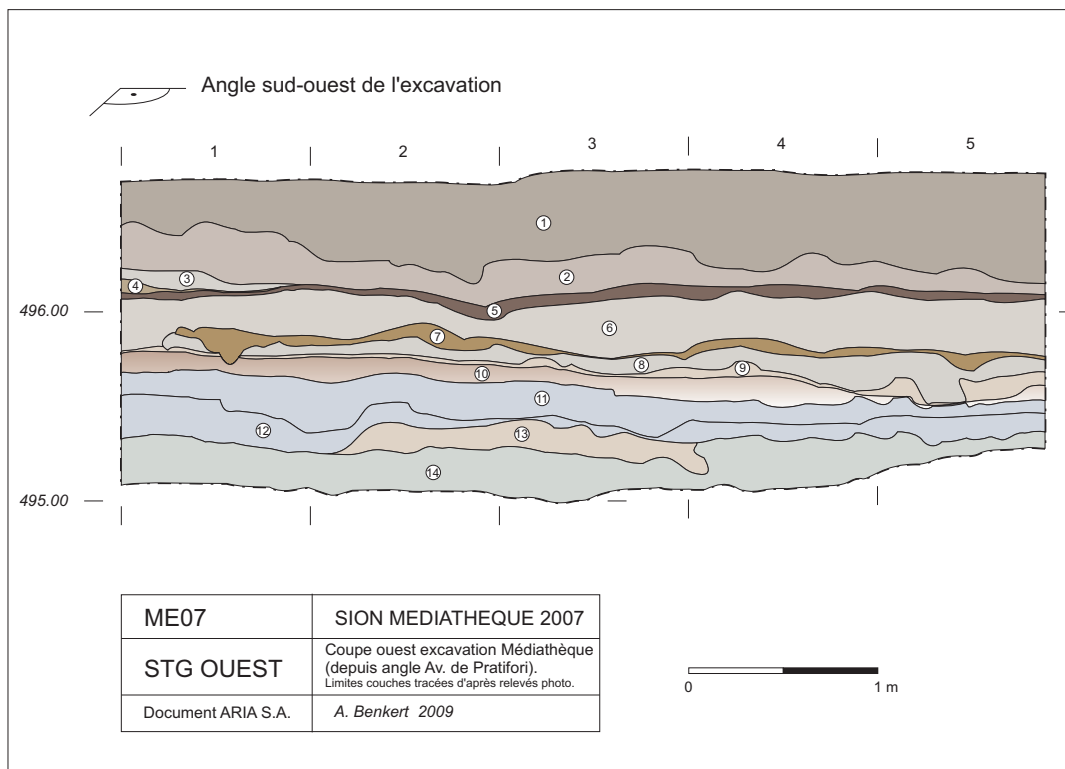


Figure 39. Relevé de la coupe STG14 (coupe au sud de la Zone 3).

– La coupe OUEST

Remarque: la numérotation des couches est propre à cet ensemble.

La coupe OUEST a fait l'objet d'un relevé photographique doublé d'une description des couches *in situ*. On y retrouve en gros les mêmes niveaux que dans toute la partie sud de l'excavation de la Médiathèque. Le niveau cW/5 correspond à l'horizon de type anmoor présent sur tout le site. On retient également la présence d'une strate rougeâtre (cW/10) que nous sommes tenté d'associer à l'horizon incendié INC008 déjà évoqué.



**Figure 40.** Relevé de la coupe OUEST (au pied du bâtiment de la Caisse de compensation).

– La coupe SUD

Remarque: la numérotation des couches est propre à cet ensemble.

La coupe SUD est située dans l'angle sud-est de l'excavation générale, le long de l'avenue de Pratifori. Comme nous l'avons déjà évoqué, elle est le fruit d'une observation continue au-delà de la fin de la fouille. La mise au net de l'ensemble ainsi que la délimitation et la description des couches a été effectuée par le soussigné lors de l'élaboration des données en 2008, avec la collaboration de François Mariéthoz qui avait procédé aux relevés photographiques et aux prélèvements de sédiments dans le cadre de son activité au sein de l'Office cantonal d'archéologie.

Cette coupe présente l'ensemble des niveaux profonds observés dans l'emprise de la future extension de la Médiathèque (Fig. 41). Son importance pour la compréhension des processus dépositionnels locaux est évidente. Mais sa portée dépasse largement ce cadre restreint. En effet, la mise en évidence d'un niveau d'occupation mésolithique riche en vestiges de faune et en mobilier lithique, dont la datation se situe entre 5900 et 5700 av. J.-C (EC 111, couche cS/19, à l'altitude de 494,00 m)<sup>1</sup>, complète les indices recueillis précédemment

<sup>1</sup> Benkert et Mariéthoz 2008, p. 405-407 (*Vallesia LXIII*)



sur les sites du chemin des Collines ou de la rue de Condémines. La fréquentation soutenue du cône de la Sionne dans le premier quart du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère s'avère définitivement établie.

Un autre point important concerne la fréquence des niveaux incendiés tout au long de la séquence. L'hypothèse de défrichements successifs par (ou suivis de) brûlis, déjà avancée pour d'autres découvertes sédunoises, trouve ici une certaine confirmation mais, surtout, c'est la première fois que ces phénomènes peuvent être décomptés et ordonnés dans le temps de manière fiable, y-compris en chronologie absolue puisque le niveau incendié le plus profond de la Médiathèque a été daté par la méthode du C<sup>14</sup> (EC 112, cS/51) de la période comprise entre 9100 et 8600 av. J.-C. (Holocène ancien). A terme, cette coupe devrait constituer le pivot de l'actualisation de la synthèse sur le Néolithique de la région de Sion présentée en 1990<sup>1</sup>, du moins en ce qui concerne les horizons anciens jusqu'au Néolithique moyen.

*Description succincte:*

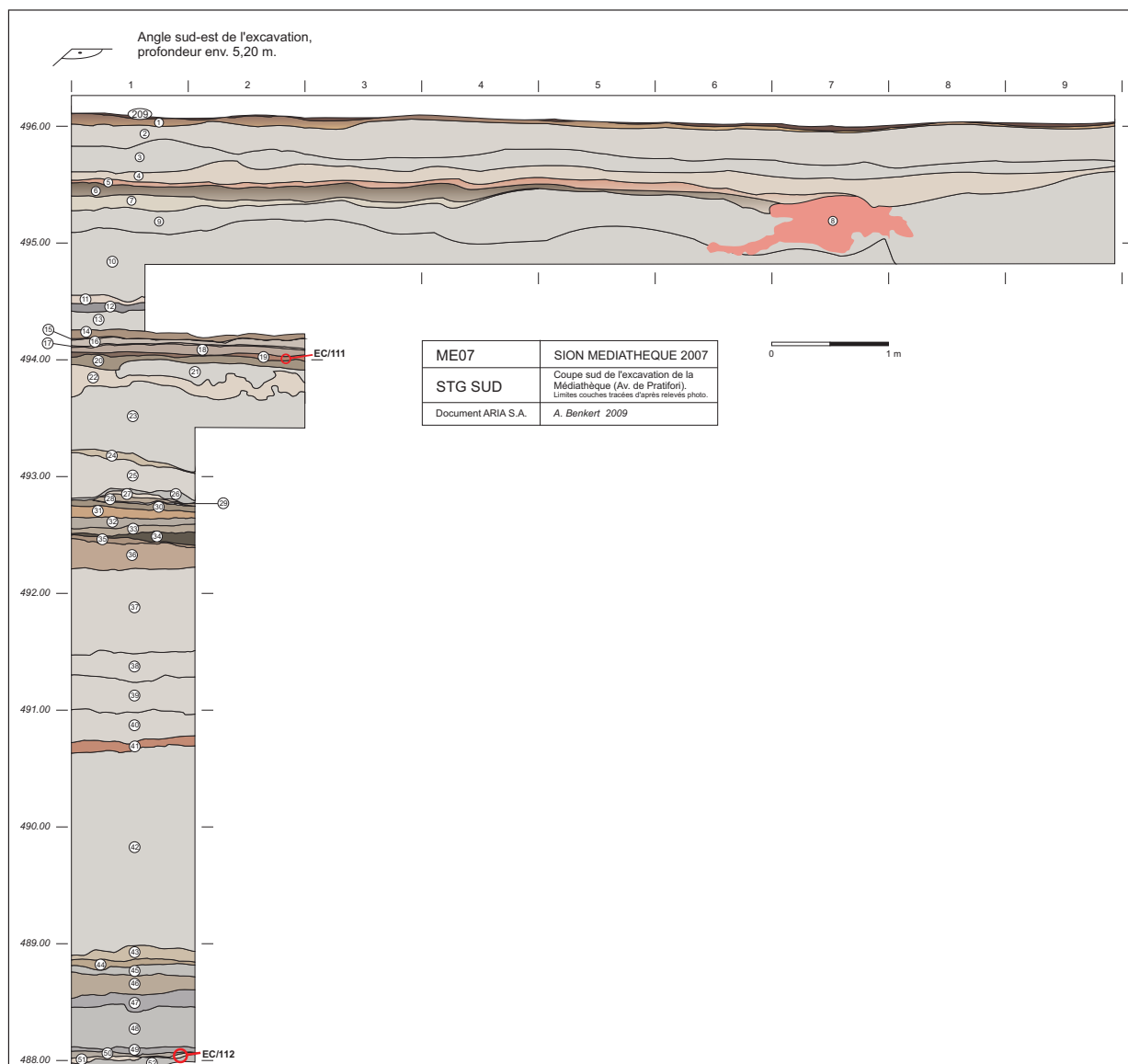
Sans entrer dans le détail de la succession des couches, six ou sept ensembles retiennent immédiatement l'attention. Par leur texture fine et leur coloration brun foncé ou rouge orangé, par la présence de charbons de bois voire de restes de mobilier archéologique, ces dépôts se différencient nettement des dépôts alluvionnaires sableux et graveleux entre lesquels ils s'intercalent.

- Le relevé de la coupe SUD débute à l'altitude de 496,00 m, soit 5,20 m au dessous du niveau du sol. La couche présente à cette profondeur est le dépôt organique brun attesté sur toute la surface des travaux. L'altitude absolue reste identique aux valeurs enregistrées dans les autres secteurs. A sa base, quelques charbons et une coloration plus noire indiquent la présence du niveau d'occupation incendié dont rien ne permet de juger de l'état de conservation.
- Environ 50 cm plus bas, coiffés par des alluvions grossières, se détachent deux niveaux sablo-limoneux superposés (cS/5 et 6). La strate supérieure est constituée de sables fins de couleur orangée, dont il est difficile de dire s'ils ont subi cette rubéfaction avant ou après leur dépôt. Immédiatement au dessous se trouve une couche limoneuse d'aspect tourbeux brun noir s'éclaircissant progressivement vers le bas. Une zone intensément rubéfiée est étroitement liée à ces niveaux: l'anomalie cS/8 présente toutes les caractéristiques d'une souche d'arbre incendiée vue en coupe. Cet horizon d'incendie ou de brûlis est présent dans toutes les coupes de la partie sud de l'excavation, à des altitudes comparables (INC008).
- A l'altitude de 494,50 m, une strate de limons beiges (cS/11) pourrait être l'équivalent du niveau limoneux rubéfié de cS/33 de la coupe STG8, que nous avons d'ailleurs proposé d'associer à la souche isolée UT212. Cette dernière se trouve exactement à la même altitude, 8 m au nord de la coupe SUD.
- A l'altitude de 494,00 m, prise dans un ensemble de dépôts limoneux brun noir (cS/14 à cS/20), la couche limoneuse rubéfiée cS/19 contient de nombreux charbons de bois, des éclats de cristal de roche et de silex, ainsi que des esquilles d'ossements calcinés. Un échantillon de ce sédiment a permis de sélectionner des charbons de bois (EC111) qui ont été analysés par le laboratoire de Poznan. La date obtenue situe l'événement entre 5900 et 5700 avant notre ère, au Mésolithique récent (Poz-27163, 6920 ± 40 BP).
- Entre 492,80 et 492,20 m se développe une série de strates de sables fins plus ou moins limoneux gris brun (cS/27 à cS/35). Cet ensemble se superpose à une strate plus grossière (cS/36) dont les caractéristiques et l'aspect font songer à un dépôt de type lave torrentielle. Les strates qui lui succèdent sont probablement, au moins pour certaines d'entre elles, liées à ce processus (lessivage) et ne semblent pas receler d'indices d'activité anthropique.
- Au-dessous d'une épaisse séquence de plus d'un mètre d'épaisseur de dépôts alluvionnaires grossiers

<sup>1</sup> BAUDAIS *et al* 1990..

grisâtres et surmontant un puissant dépôt d'alluvions de plus de 1,50 m d'épaisseur, se détache, à l'altitude de 490,70 m, une couche de sables limoneux qui présente une nette coloration rouge orange (cS/41). De gros charbons de bois sont inclus dans la matrice (Echantillon EC/113). La rubéfaction résulterait, ici aussi, d'un incendie du couvert végétal. Son origine anthropique ne peut être prouvée.

- Enfin, au pied de la coupe, à près de 13,50 m au-dessous du sol actuel, intercalée entre de fines couches de sables et de sables limoneux grisâtres, apparaît une strate de sable limoneux rubéfiés englobant de nombreux petits charbons de bois (cS/51). Un prélèvement a été effectué dans ce niveau (EC/112). Les charbons sélectionnés ont fait l'objet d'une datation radiocarbone (Poz-32248) qui a permis de dater la couche de l'Holocène ancien, entre 9100 et 8600 avant notre ère. L'origine du feu, naturelle ou non, ne peut évidemment pas être précisée sur la base d'une observation aussi ponctuelle. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une donnée tout à fait nouvelle sur une période relativement mal connue. Une part significative de l'échantillon original étant préservée, il serait judicieux de faire procéder à l'analyse anthracologique des charbons afin de déterminer quelles espèces d'arbres ou d'arbustes étaient présentes sur le cône de la Sionne à ces dates reculées. Cette datation permet également, en *terminus post quem*, de mesurer la quantité et la fréquence des dépôts alluviaux dans cette portion du cône détritique. On peut encore souligner que, d'après les carottes analysées en 2004 par le Bureau d'Etudes Géologiques S.A. à Vétroz (Figs 5 et 6, p. 6-7), la séquence alluvionnaire se poursuit en profondeur sur encore au moins 5 mètres.



**Figure 41.** Relevé complet de la coupe SUD (angle sud-est de l'excavation de la Médiathèque, le long de l'avenue de Pratifori).

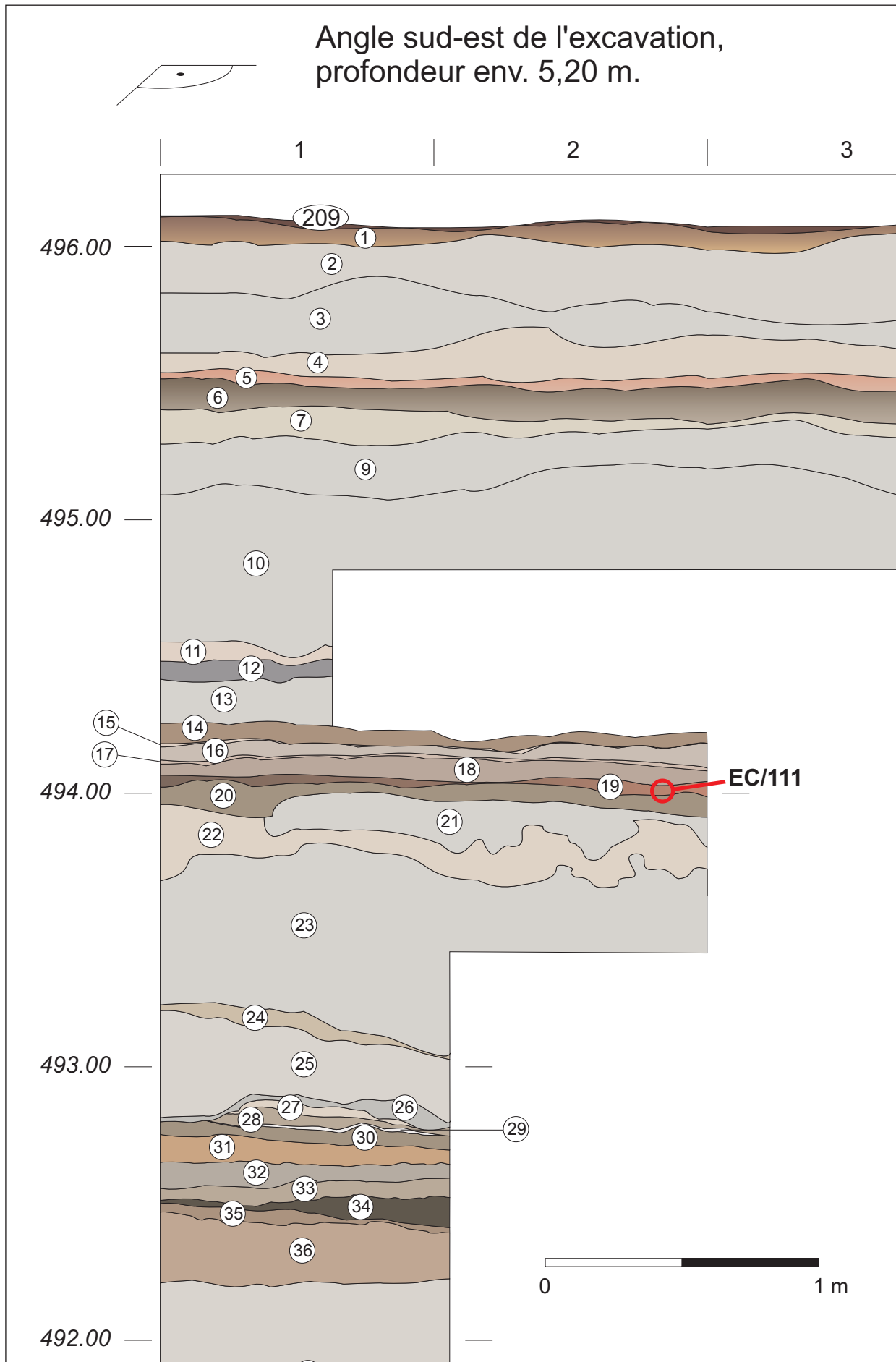


Figure 42. Détail de la partie supérieure du relevé de la coupe SUD.

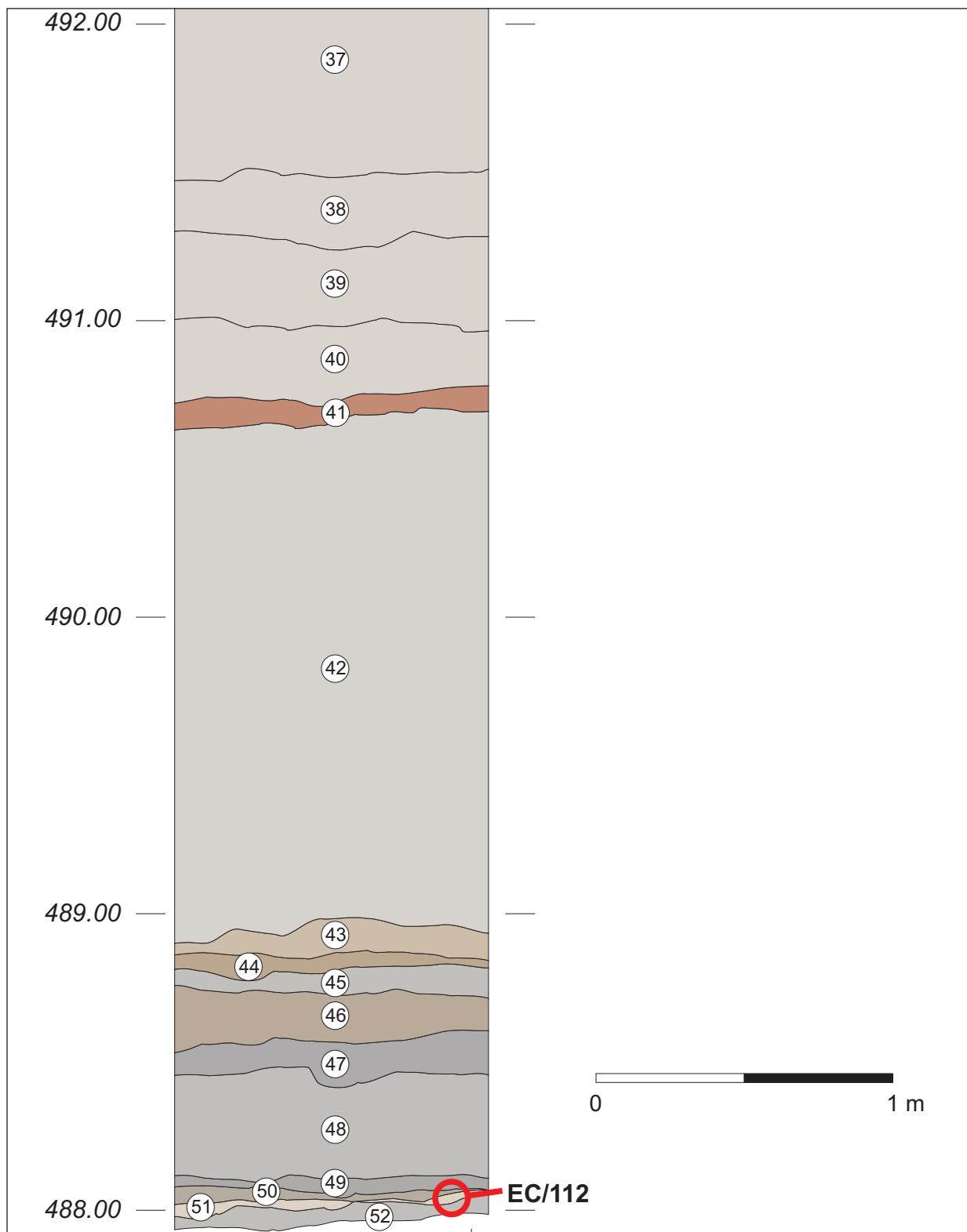


Figure 43. Détail de la partie inférieure du relevé de la coupe SUD.

## Séquences stratigraphiques des zones de fouille et séquence globale de la Médiathèque

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'analyse stratigraphique des strates et des structures observées lors de la fouille a porté, dans un premier temps, sur chacune des zones 1 à 3. La saisie des relations de superposition notées sur le terrain et la représentation graphique subséquente, sous la forme de graphes de Harris, a permis de lever certaines ambiguïtés et de regrouper les unités soit sur des critères fonctionnels, soit sur des critères de contemporanéité, stricte ou seulement potentielle. Les trois séquences (z1 pour la Zone 1, z2 pour la Zone 2 et, enfin, z3 pour la Zone 3), ne sont pas représentées en détail dans ce rapport, puisqu'elle peuvent en tout temps être consultées et imprimées via le logiciel Strata ou reconstituées à partir des listes de relations présentées en annexe.

La séquence globale de la Médiathèque regroupe donc les séquences individuelles des zones de fouille et des coupes. Des relations d'équivalence créent les liens entre elles. Il s'agit d'une part d'équivalences strictes (identités) entre des unités qui portent des appellations différentes dans des secteurs contigus et, de l'autre, de regroupements dans des unités de rang supérieur (groupes d'ordre fonctionnel) d'unités de même nature, disjointes mais potentiellement contemporaines. Cet dernier aspect de l'étude n'a, faute de moyens, été qu'esquissé jusqu'ici. L'interprétation des phénomènes naturels, en particulier, s'est limitée aux évidences.

Il en résulte un graphe synthétique tout à fait représentatif de la richesse et de la qualité d'enregistrement des phénomènes dans le secteur de l'avenue de Pratifori (Fig. 44). Le chemin principal du graphe de Harris s'articule, bien évidemment autour de la séquence de la coupe SUD. Les niveaux d'incendie et les horizons anthropiques sont parfaitement calés dans cette riche succession de dépôts alluvionnaires.

## Chronologie absolue (datations C<sup>14</sup>)

Le calage en chronologie absolue de la séquence de la Médiathèque repose sur une série de datations au radio-carbone effectuées sur des échantillons prélevés dans les niveaux les plus significatifs. Les résultats couvrent plus de cinq millénaires, de l'Holocène ancien, au début du IX<sup>e</sup> millénaire, jusqu'au Néolithique moyen, au début du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

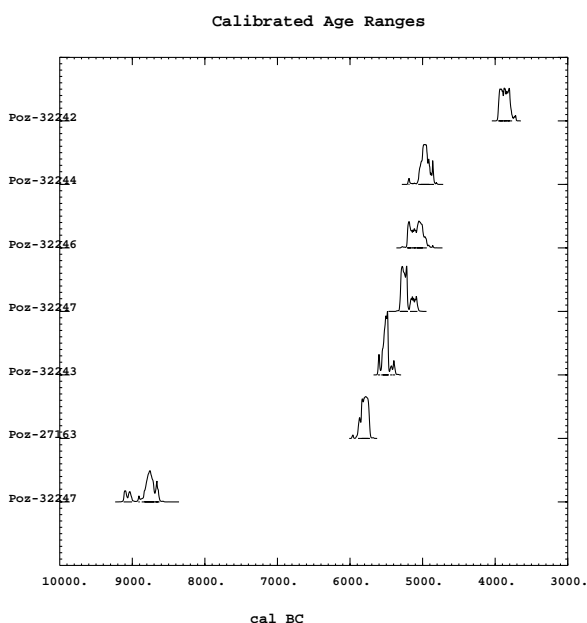
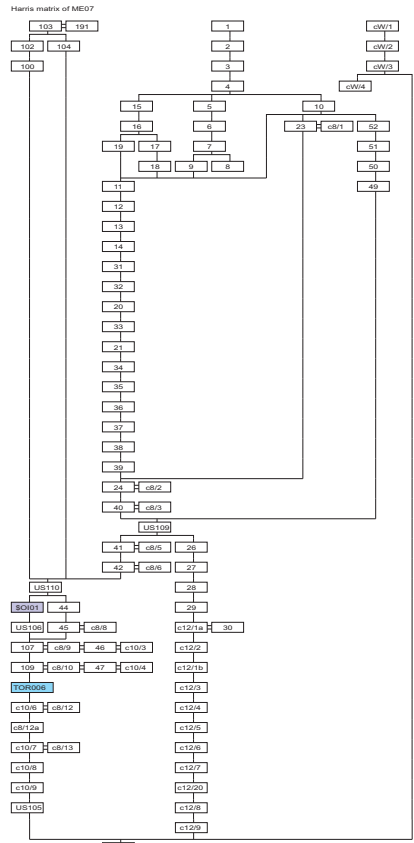


Figure 44. Calibration des dates C<sup>14</sup> de la Médiathèque.

Epoque moderne



env. 3800 BC

env. 5000 BC

env. 5500 BC

env. 5800 BC

env. 9000 BC

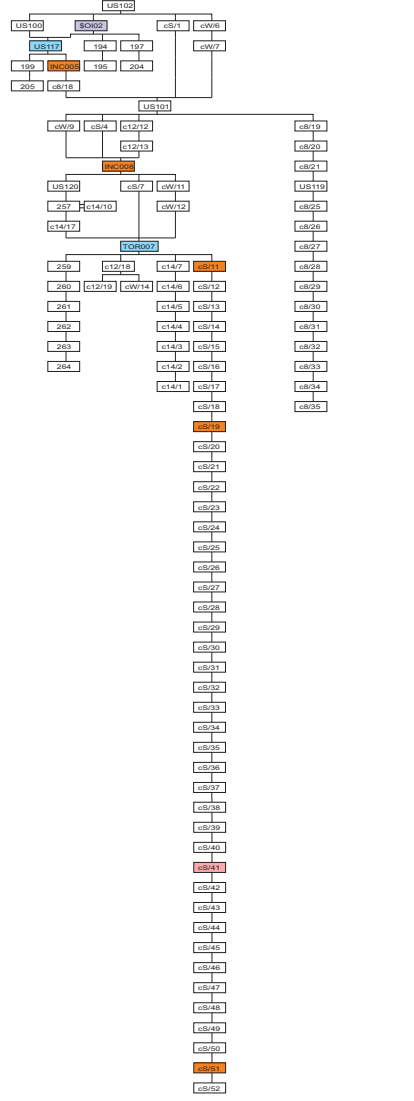


Figure 44. Graphe de Harris de la séquence synthétique de la Médiathèque et calage en chronologie absolue.

SIGLE	N° Echant	NoLAB_1	DATATION_ABS	ECART	1 or 2 sigma	Min BC/AD	Max BC/AD	Median probability	CONTEXTE	OBSERVATIONS
ME07	EA/112	Poz-32248	9470	50	2	-9120	-8625	-8769	Niv. organique brûlé profond (-13,50m) (Suivi coupe sud Av. Pratifori)	
ME07	EC/38	Poz-32247	6250	40	2	-5315	-5071	-5242	Charbon souche de pin carbonisée immédiatement antérieure à occup. Néo. ancien	
ME07	EC/36	Poz-32246	6130	50	2	-5215	-4941	-5076	Charbon couche occupation horizon archéologique inférieur (Zone 3)	
ME07	EC/35	Poz-32244	6060	40	2	-5195	-4842	-4965	Charbon niveau incendié horizon archéologique inférieur (Zone 3)	
ME07	EC/34	Poz-32243	6540	50	2	-5615	-5379	-5506	Souche de pin carbonisée UT212)	
ME07	EC/12	Poz-32242	5060	40	2	-3962	-3720	-3867	Os de l'horizon archéologique supérieur (Zone 1)	collagène (1.1%N 4.0%C)
ME07	EC/111	Poz-27163	6920	40	2	-5890	-5725	-5798	Couche à éclats de cristal de roche et fragments de faune (Suivi coupe sud Av. Pratifori)	

Figure 45. Tableau des Echantillons et des dates radiocarbone. Calibration des dates brutes avec le programme Calib 5.1, courbe de référence Intcal04.

## Chronologie et phénoménologie des niveaux d'occupation et des horizons incendiés

- Le niveau incendié le plus ancien (cS/51) date de l'Holocène ancien, entre 9120 et 8625 av. J.C. Intercalé dans une série de puissants dépôts alluvionnaires (Fig. 43), cet horizon représente une période où le cône torrentiel de la Sionne devait présenter un sol formé et une couverture végétale bien constituée. L'origine de l'incendie ne peut être précisée mais il n'est pas totalement exclu qu'elle soit humaine.
- Le prochain niveau (cS/41) présente d'évidents signes de feu: rubéfaction des sédiments et présence de gros charbons de bois de résineux (Fig. 43). L'échantillon prélevé (EC/113) n'a pas été retenu dans la première sélection effectuée en vue d'une datation radiocarbone. En l'état des connaissances, il se situe dans une large fourchette de temps, entre le début du IX<sup>e</sup> millénaire et le début du VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Une analyse complémentaire devrait donc être réalisée afin de préciser la date de cet événement qui est susceptible de trouver des parallèles dans les sites voisins.
- Le premier niveau d'occupation avérée date du Mésolithique. La couche cS/19 est datée de la période comprise entre 5890 et 5725 av. J.-C.; elle est présente sur un véritable sol humique et s'insère dans un ensemble sédimentaire constitué de sables plus ou moins limoneux fins, probablement en marge des principaux chenaux qui entaillent le cône (Fig. 42 et 46). Très riche en charbons, ossements calcinés et éclats ou armatures de cristal de roche et de silex variés, elle est manifestement liée à un lieu de séjour d'une population de chasseurs cueilleurs. Un survol des fragments de faune effectué par Nicole Reynaud-Savioz ne permet pas de dire quelles espèces animales sont représentées. Les sédiments prélevés et tamisés pourraient encore faire l'objet d'une analyse des macro-restes végétaux. En ce qui concerne le mobilier lithique, plusieurs fragments sont indubitablement taillés. Une étude typologique et de provenance devrait être menée sur ce matériel.
- Environ trois siècles plus tard, un incendie est observé en plusieurs points de l'excavation de la Médiathèque. S'il n'existe pas de liens physiques entre les diverses unités, leur position relative dans la séquence globale ainsi que les altitudes absolues comparables des vestiges nous incitent à les regrouper. Dans les coupes SUD et STG8, les indices se résument à la rubéfaction de niveaux de sables limoneux, avec présence de charbons de bois (cS/11 et c8/33). Dans l'emprise de l'excavation, par contre, la souche incendiée UT212 montre qu'il s'agissait de l'incendie d'arbres ou de souches de résineux, vraisemblablement des pins. Les charbons de bois prélevés dans la circonférence extérieure du bois fournissent des dates comprises entre 5615 et 5379 av. J.-C., soit à l'extrême fin du Mésolithique ou au tout début du Néolithique ancien (Fig. 25). Il est tentant, même si aucune structure construite ni aucun vestige mobilier ne vient appuyer cette hypothèse, d'y voir l'effet d'un défrichement par brûlis.
- Un à deux siècles plus tard, un nouvel horizon incendié est mis en évidence, à l'altitude moyenne de 495,50 m, dans la coupe SUD (couches cS/5, 6 et 8, Fig. 42) et dans la coupe STG12 (couches c12/14, 15 et 16, Fig. 37). Sur le diagramme de Harris, toutes ces unités sont regroupées sous la dénomination INC008. Dans la coupe SUD s'inscrit de manière particulièrement parlante une trace entièrement rubéfiée d'une souche d'arbre carbonisée (cS/8). Aucun échantillon n'a été envoyé au laboratoire pour une datation radiocarbone mais le calage chronologique de cet horizon, s'avère relativement précis, entre l'incendie précédent et le brûlis suivant, daté de la période comprise entre les environs de 5300 et 5100 avant notre ère. Une fois encore, l'origine anthropique de l'événement n'est pas démontrable, mais l'aspect récurrent et régulier du phénomène sont des indices en faveur d'une pratique de défrichement ou de nettoyage par le feu de nouvelles zones d'occupation.
- Quelques épisodes torrentiels plus tard, beaucoup mieux documentés en plan (Fig. 47), apparaissent de nouvelles évidences d'incendie généralisé de la végétation présente sur le site. Trois souches de pins sont



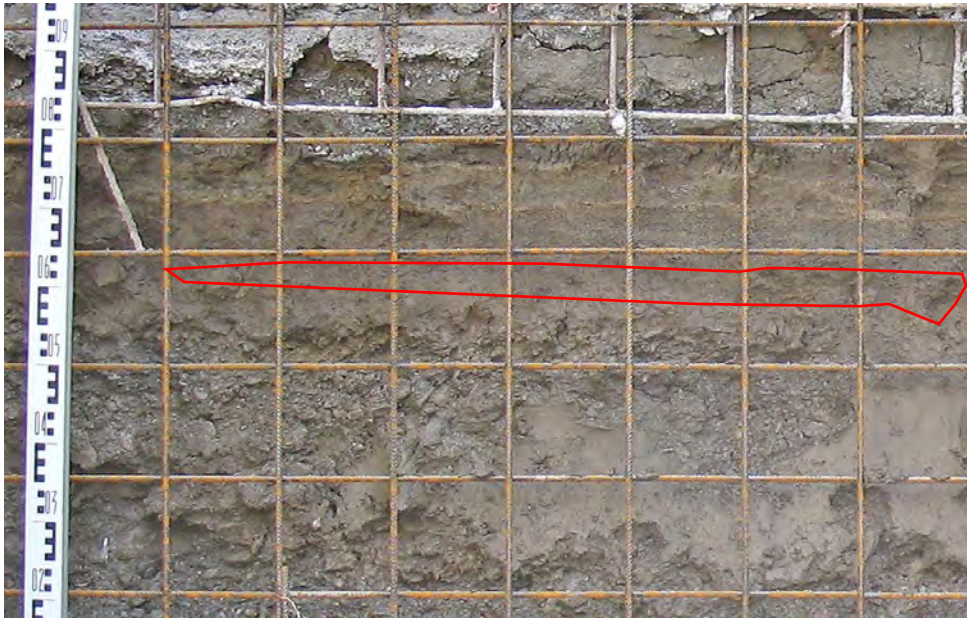
répertoriées dans les zones 1 et 3, parfaitement reconnaissables grâce à la disposition des racines. En association avec les vestiges de l'une d'entre elles, des traces de rubéfaction sont très bien calées dans la coupe qui réunit STG8 et STG17 (c8/17, Fig. 34). L'échantillon de charbon de bois EC/38 provenant de la souche UT242 en Zone 3 livre une date comprise entre 5315 et 5071 av. J.-C. (Poz 32247). Dans cette zone, un mince dépôt de sable grossier et de gravillons (c8/15) sépare cet incendie de la couche d'occupation du Néolithique ancien.

- Le premier niveau d'occupation néolithique (OI02) succède donc de très peu à l'incendie de la pinède décrit plus haut. Un indice probant de la succession rapide des faits a été soigneusement observé et décrit dans le périmètre de la souche UT265 (Figs 48 et 49). Le tronc et, surtout, les racines ne sont pas carbonisés jusqu'au coeur : étouffé, le feu a épargné une bonne partie du bois frais, qui est resté enseveli. Après un bref débordement d'un chenal de la Sionne (US117), le sol est aménagé et des structures, probablement un bâtiment, construites à cet emplacement. L'occupation se termine par un incendie qui se manifeste sous la forme d'une strate très charbonneuse et de placages d'argile rubéfiée provenant vraisemblablement des parois du bâtiment. Plus tard, les racines finissent de pourrir et provoquent localement l'effondrement du substrat. Les décombres incendiés sont alors piégés dans de petites dépressions longilignes. Là, l'épaisseur des vestiges brûlés est nettement plus importante que sur le reste du périmètre, preuve qu'ils n'ont pas, ou peu, été affectés par l'érosion et, indirectement, que le laps de temps qu'il a fallu au système racinaire pour se décomposer totalement est très bref. Ce n'est qu'ensuite que toute la zone est recouverte d'une faible épaisseur d'eau, probablement semi-permanente, suffisamment longtemps pour que se mette en place une couche de détritux végétaux qui se transforme ensuite en anmoor.

La couche d'occupation proprement dite se résume, ainsi que nous l'avons déjà écrit, à une mince pellicule charbonneuse (Fig. 48). La fourchette de dates obtenue pour l'échantillon de charbon de bois EC/36 (Poz 32246), un charbon prélevé au fond d'une petite cuvette, couvre la période qui va de 5215 à 4941 avant notre ère (calibration à 2 sigma). Un charbon de bois prélevé dans les décombres carbonisés (EC/35, Poz 32244) se situe dans l'intervalle compris entre 5195 et 4842 av. J.-C. Si l'on ne tient compte que des dates brutes livrées par le laboratoire de Poznan, on observe une rapide succession des événements dans le temps:

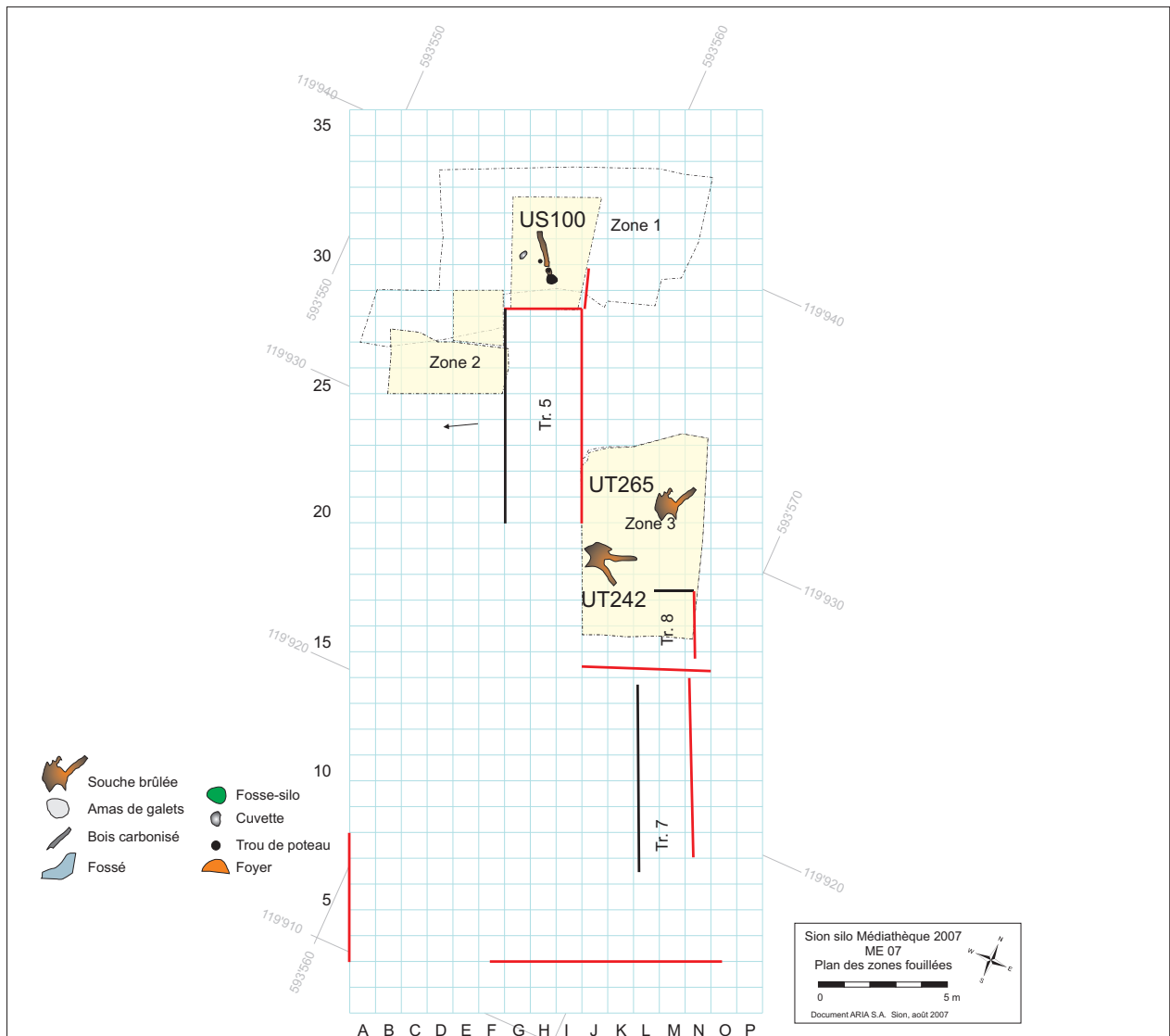
- Souche carbonisée UT242 (EC/38, Poz 32247) =  $6250 \pm 40$  BP
- Couche d'occupation UT237 (EC/36, Poz 32246) =  $6130 \pm 50$  BP
- Souche carbonisée UT228 (EC/35, Poz 32244) =  $6060 \pm 40$  BP

- Une série de dépôts limoneux et d'alluvions plus grossières, dont le profond chenal est-ouest est le principal représentant (c8/11), sépare l'horizon du Néolithique ancien du prochain niveau d'occupation, daté du Néolithique moyen (OI01). Celui-ci n'est relativement bien conservé que dans la partie nord du site de la Médiathèque, au pied du bâtiment de l'Arsenal. C'est donc en Zone 1 qu'ont été concentrés les efforts de fouille. Là, une série de structures en creux, essentiellement des trous de poteaux et de piquets mais aussi des foyers, des fosses-silos et des cuvettes, a été mise au jour. La disposition et le nombre de ces structures semble indiquer soit une occupation prolongée soit une superposition de deux ou plusieurs niveaux d'occupation. Seules quelques traces de rubéfaction du sol, très ponctuelles, indiquent le niveau d'implantation de quelques aménagements. Sinon, l'érosion affecte cette zone et la plupart des vestiges mobiliers se trouvent dans une couche brune à caractère humique immédiatement postérieure (US110) Un os prélevé dans le foyer UT117 (EC/12, Poz 32242) donne une date brute de  $5060 \pm 40$  BP, soit 3962-3720 BC en date calibrée à 2 sigma. Le mobilier céramique est atypique, grossier avec une pâte à gros dégraissant; trois ou quatre tessons seulement présentent les caractères habituels du Néolithique moyen, si bien que l'on est en droit de se demander si nous n'avons pas affaire à deux phases d'occupation réduites à un seul horizon de structures. La plus ancienne, avec les traces de rubéfaction, daterait du Néolithique moyen et la plus récente, comme pourrait le suggérer l'aspect de la céramique, du Néolithique récent ou final. La question reste ouverte et quelques nouveaux échantillons de charbon de bois mériteraient d'être datés dans un proche avenir.



494,00 m

**Figure 46.** Vue de détail de la couche Mésolithique de la coupe SUD (cs19), détournée en rouge. Le maillage de la grille est de 15 cm.



**Figure 47.** Plan de distribution des souches carbonisées précédant immédiatement l'horizon Néolithique ancien.



**Figure 48.** Vue de de la couche d'occupation Néolithique ancien dans la Zone 3. Placages charbonneux et, délimité par le cercle blanc, remplissage par les décombres incendiés des négatifs des racines et de la souche UT265.



**Figure 49.** Détail d'une racine carbonisée de la souche UT265. Le trait blanc met en évidence la carbonisation périphérique du bois.



**Figure 50.** Photomontage du relevé systématique du décapage 2 de la Zone 1. Aspect de la couche d'occupation et niveau d'apparition des structures.

## Structures et mobilier des niveaux d'occupation du Mésolithique et du Néolithiques.

### Occupation du Mésolithique (cS/19)

La couche d'occupation du Mésolithique mise au jour dans la coupe SUD (cS/19) n'a pas pu être observée en plan. Aucune structure ne peut par conséquent lui être associée. Le prélèvement effectué livre, outre les charbons de l'échantillon daté EC/111, de nombreuses esquilles d'os brûlés malheureusement indéterminables. Le mobilier lithique est abondant relativement au volume prélevé (env. 2 l); on y observe une majorité d'éclats de cristal de roche, qu'il reste à étudier, ainsi que quelques fragments de silex taillé. Le caractère anthropique de cet ensemble est évident. Une étude de ces vestiges par un spécialiste apporterait de précieux compléments d'information. Il en va de même du reste du sédiment tamisé, où d'éventuels macro-restes végétaux devraient encore être étudiés.



**Figure 51.** Restes d'ossements brûlés provenant de la couche mésolithique cS/19.



**Figure 52.** Cristal de roche et silex taillés provenant de la couche mésolithique cS/19.

## Occupation du Néolithique ancien

Le niveau néolithique ancien de la Médiathèque (OI02) est présent à l'altitude moyenne de 496,00 m sur une majeure partie de la surface de l'excavation. La fouille fine a porté essentiellement sur la Zone 3 et seulement dans une moindre mesure sur les Zones 1 et 2. Plusieurs aménagements sont présents et relativement bien conservés. Au nord, dans les Zones 1 et 2, un petit fossé aménagé au bas d'un talus marque la limite septentrionale des vestiges (UT266). Sur un dépôt de galets à la base, le remplissage est constitué d'un sédiment humique très charbonneux brun noir pratiquement stérile. En Zone 3, où se concentre l'essentiel des vestiges, on constate que la partie sud est érodée et largement perturbée par les coups de godet de la pelle mécanique. Sur la surface restante, des trous de poteaux et de piquets semblent faire partie d'un plan cohérent. L'emprise restreinte de la fouille et la présence du grand chenal au nord restreignent hélas la vision globale d'un éventuel schéma de construction. Au centre, se détache un grand empierrement circulaire de galets noircis et chauffés au feu (UT227, Fig. 54). Ceux-ci reposent directement sur le sol et deux à trois couches de pierres forment un amas d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Un sable fin, noir, contenant des charbons colmate la structure. On n'observe qu'une légère rubéfaction du substrat, nullement comparable à l'action d'un feu intense. Un mètre au nord, un foyer en cuvette rempli de pierres et d'une épaisse couche charbonneuse (UT224, Figs 55-57) complète vraisemblablement cet aménagement. Du point de vue fonctionnel, il est évident que l'empierrement circulaire n'est pas une structure de combustion. S'agit-il d'un amas de galets de chauffe destiné au chauffage d'une pièce ou d'un bâtiment entier ? Ou alors d'une réserve de galets destinés à cet usage ? La comparaison avec certaines structures liées aux « tentes ou maisons de sudation » dans les cultures d'Amérique du Nord, entre autres, pourrait également entrer en ligne de compte.

A côté du foyer UT224 se trouvent deux traces de bois effondrés (peut-être des planches) qui se superposent en croix. Millimétriques, ces traces charbonneuses sont très bien délimitées et leur superposition clairement visible (UT225 et UT226). Un poteau adjacent pourrait être en relation avec ces traces de bois (UT237). Relevons enfin, dans l'angle nord-est de la Zone 3, la présence d'un bourrelet de limon noir et charbonneux (UT218) associé à un sédiment qui fait songer aux restes d'une litière calcinée.

Dans l'ensemble, malgré une excellente conservation, les structures mises au jour ne sont pas suffisantes pour que se dégage une interprétation évidente. Quelques ossements et éclats de cristal de roche sont directement associés aux aménagements ou à la couche d'occupation proprement dite. Le reste du mobilier se trouve dans les décombres incendiés et à la base de l'anmoor sus-jacent. Hormis l'absence notable de céramique, on se trouve probablement en face de structures domestiques et de témoins de la vie quotidienne.

Le mobilier en relation avec cet horizon néolithique ancien se compose pour partie de restes de faune, dont les seuls fragments déterminés lors d'un examen rapide par Nicole Reynaud-Savioz appartiennent à des espèces domestiques, et pour le reste d'éclats ou d'outils en cristal de roche (Fig. 58).

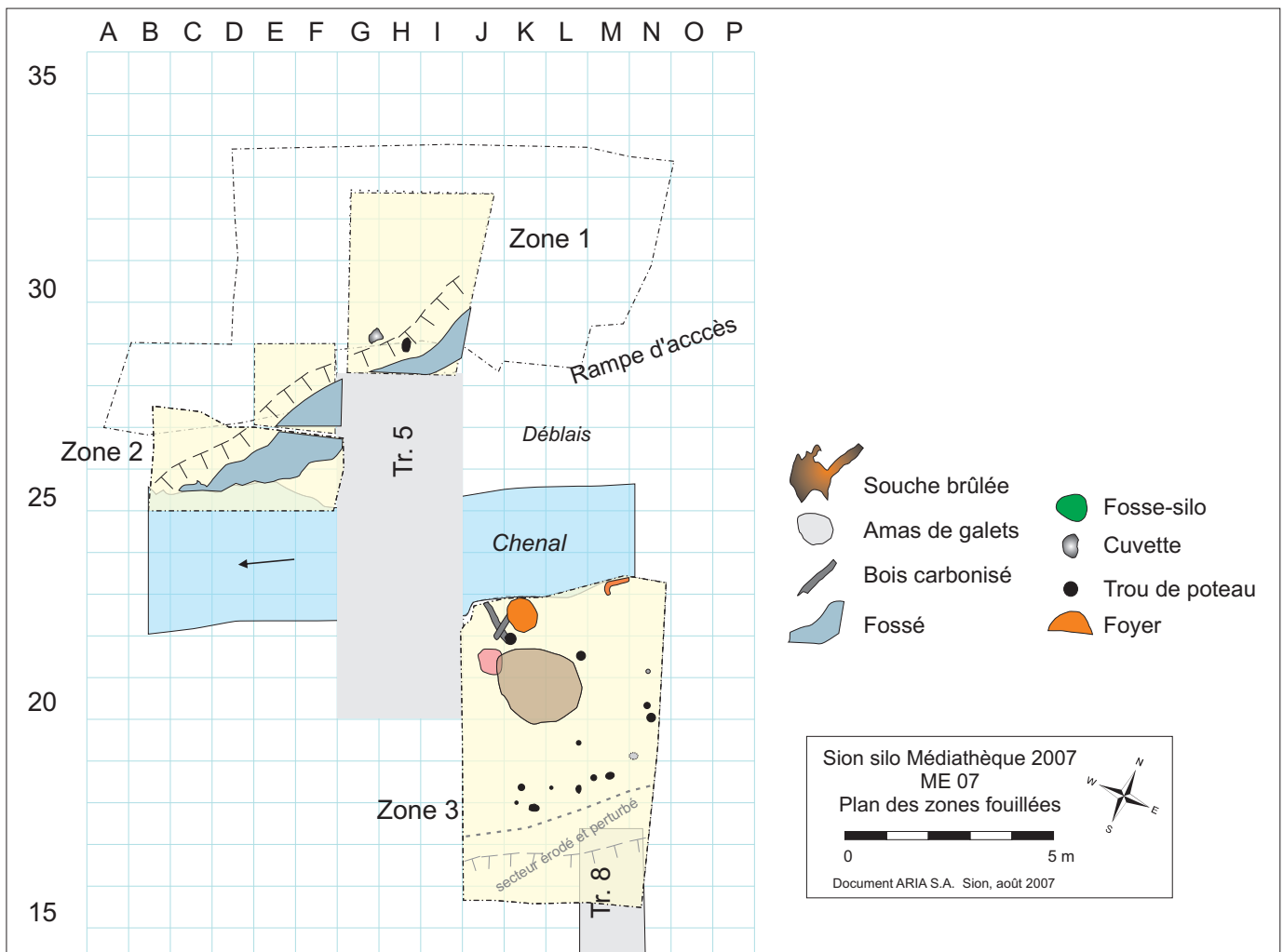


Figure 53. Plan des structures de l'horizon du Néolithique ancien (OI02).



Figure 54. Zone 3, décapage 2. Vue de l'empierrement UT227.



**Figure 55.** Zone 3, décapage 2. Vue du foyer UT224.



**Figure 56.** Zone 3, décapage 3. Vue du foyer UT224.



**Figure 57.** Zone 3, décapage 4. Vue du foyer UT224 partiellement vidé. On observe une intense rubéfaction au fond de la cuvette.





Figure 58. Zone 3, mobilier en cristal de roche de l'horizon néolithique ancien (OI02).

### Occupation du Néolithique moyen

Le niveau d'occupation du Néolithique moyen (OI01) n'a été fouillé qu'en Zone 1. La surface dégagée présente un léger pendage en direction du sud, qui paraît cependant insignifiant dans la perspective d'un aménagement de la zone (Fig. 59). Comme nous l'avons décrit plus haut, ce niveau néolithique est passablement érodé et il ne reste que très peu d'endroits où le sol d'implantation des structures est encore visible, grâce à la rubéfaction des sédiments lors d'un incendie qui a affecté au moins une partie d'entre elles. En effet, une part seulement des trous de piquets et de poteaux dégagés présente des traces de combustion ou un remplissage charbonneux. Il est donc vraisemblable qu'une phase d'occupation plus récente se soit surimposée aux restes incendiés de l'occupation du Néolithique ancien. C'est ce que suggère également l'aspect du mobilier céramique. Malheureusement, aucune chronologie relative n'est possible, en l'absence de recouvrements de structures par des aménagements plus récents.

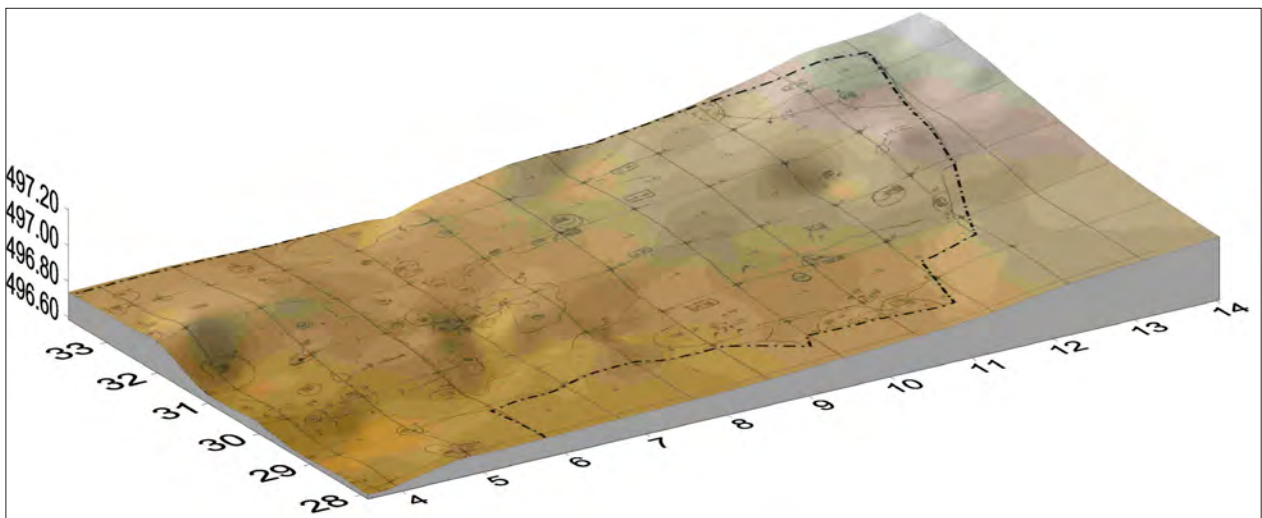
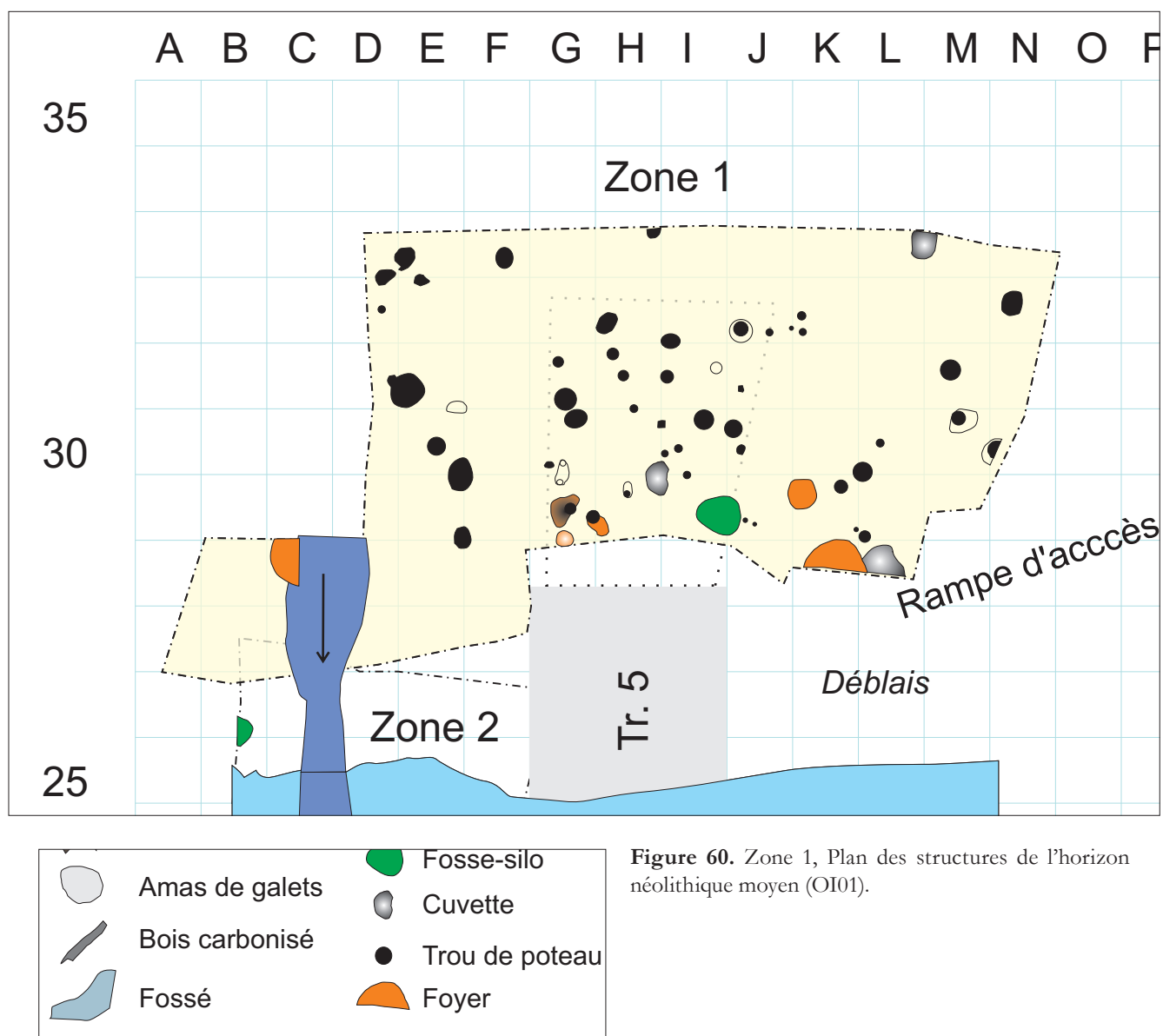


Figure 59. Zone 1, décapage 2. Vue en perspective de la surface d'apparition des structures en creux de l'horizon néolithique moyen (OI01). L'échelle verticale est le double de l'échelle horizontale; en abscisse, la ligne 4 correspond au début du mètre D du carroyage de la fouille.

Le plan des structures montre une distribution dense sur la majeure partie de la Zone 1. Les trous de poteaux et de piquets, dont il faudra d'ailleurs, dans une prochaine étape, distinguer les brûlés des non brûlés, apparaissent nettement majoritaires.



Les foyers, cuvettes et fosses-silos se concentrent dans la partie sud de la zone. Objectivement, aucun critère ne peut être retenu pour restituer un plan de bâtiment ou proposer une interprétation fonctionnelle des structures.

Le mobilier osseux associé est assez abondant et relativement bien conservé et l'on y observe les espèces domestiques habituelles à cette période. Nous avons déjà évoqué les particularités du mobilier céramique, qui présente une très forte proportion de tessons à pâte grossière et gros dégraissant. L'outillage lithique est presque exclusivement composé d'objets ou fragments de cristal de roche, mais l'on note cependant la présence d'un percuteur oblong (ou d'un pilon, n° mobilier 119) déposé tout au fond de la fosse-silo UT118.



**Figure 61.** Exemple de tessons de céramique grossière à gros dégraissant provenant de l'horizon OI01.



**Figure 62.** Outils et éclats de cristal de roche provenant de l'horizon OI01.



**Figure 63.** Percuteur ou pilon (n° 119) trouvé dans la fosse UT118.

## CONCLUSION : ACQUIS ET PERSPECTIVES

La fouille réalisée en été 2007 par le bureau ARIA S.A. sur le site de la Médiathèque s'est révélée particulièrement féconde, malgré les contraintes habituelles d'une intervention d'urgence en milieu urbain. Les choix méthodologiques faits après les premiers diagnostics se sont avérés concluants. La chance aussi était au rendez-vous, qui nous a fait entrevoir des niveaux profonds jusqu'ici encore inobservés en ville de Sion.

L'opportunité d'effectuer le relevé de la totalité de la séquence sédimentaire jusqu'à une profondeur de plus de 13 mètres s'est présentée et les résultats de son observation attentive ont permis de dresser un schéma chronologique détaillé des événements et des processus, anthropiques et naturels, enregistrés dans le terrain. La découverte d'un niveau incendié à la base de l'excavation et sa datation au début du IX<sup>e</sup> millénaire avant notre ère constitue une heureuse surprise et ouvre des perspectives nouvelles pour l'étude de l'évolution de l'environnement et, pourquoi pas, de la fréquentation du cône de la Sionne à l'Holocène ancien.

Les traces d'incendie du couvert végétal et d'une occupation mésolithique, régulièrement espacées durant le VI<sup>e</sup> millénaire, confirment et, surtout, ordonnent dans le temps ce qui, ailleurs à Sion, ne constituait qu'une série d'indices disparates. L'occupation avérée et les vestiges de structures du Néolithique ancien, extrêmement bien conservés dans un contexte sédimentaire aussi actif, permettent d'espérer des découvertes comparables dans les environs du site de la Médiathèque. La mise en évidence d'une zone palustre immédiatement postérieure à l'occupation du Néolithique ancien ainsi que la géométrie générale des dépôts, ne présentant pas ou alors très peu de pendage, peuvent indiquer la présence d'une terrasse, probablement d'origine glaciaire, plus profond que la base des coupes étudiées. Délimiter précisément cet hypothétique replat n'est pas évident mais, au vu des observations faites dans les excavations du début de l'avenue de Pratifori, on peut supposer qu'il englobait *grasso modo* tout le périmètre de l'avenue actuelle.

A ce stade de l'analyse des données, plusieurs questions restent en suspens faute d'élaboration ou incomplètes faute de moyens. En ce qui concerne l'étude du mobilier, de la faune et des restes végétaux, tout reste à faire. La synthèse de la séquence stratigraphique pourrait encore être améliorée, en regroupant des processus contemporains. En ce qui concerne les sciences de la terre, l'étude des trois blocs de terrain prélevés en vue d'une analyse micro-morphologique apporterait des renseignements inédits sur la nature des sols et sur leur mise en place.

Dans une vision plus large, les données de la Médiathèque pourraient servir de point de départ à une étude globale du cône de la Sionne depuis le Tardiglaciaire, incluant la chronologie et la géométrie des processus naturels ainsi que la synthèse des manifestations humaines, qu'il s'agisse de défrichements ou d'établissements, durant le Mésolithique et le Néolithique. Souhaitons que ce projet ne soit pas qu'un vœu pieux et que, à court terme, les documents et les interprétations issus de la fouille de la Médiathèque en 2007 soient utiles lorsque se présentera l'occasion d'observer et de dégager des niveaux profonds dans ce secteur du cône détritique de la Sionne-

## **BIBLIOGRAPHIE**

Baudais, D., Brunier, C., Curdy, P., David-Elbiali, M., Favre, S., Gallay, A., May, O., Moinat, P., Mottet, M., Voruz, J.-L., and Winiger, A., 1990: Le Néolithique de la région de Sion (Valais). Un bilan. *Bulletin du centre genevois d'anthropologie*, 2, 1989-90: 5-56.

Benkert, A., Dayer, V., Epiney-Nicoud, C., Gentizon, A.-L., Haller, M., Marchi, S., and Wagner, C., 2004: *Brig-Glis/Gamsen 2. L'habitat protohistorique de Waldmatte. Volume 1 - Contexte chronostratigraphique et structures de l'habitat*. ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Curdy, P., Mariéthoz, F., Pernet, L., and Rast-Eicher, A., 2009: *Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*. Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande, 112, *Archeologia Vallesiana*, 3.

Dayer, V., 2001: *Sion-Condémines (août-septembre 2001)*. A.R.I.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Giozza, G. and Mottet, M., 2004: *Sion-Condémines, surveillance archéologique. Immeuble «Les Capucines» juillet 2004. Rapport d'activité*. ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

*Le Valais avant l'histoire. 14000 av. J.-C.-47 apr. J.-C.*, 1986. Sion, Musées cantonaux.

# TABLE DES MATIÈRES

Caractéristiques du site	1
Liste des participants	1

## INTRODUCTION 1

Contexte général de l'intervention archéologique	1
Considérations méthodologiques	2
Localisation du gisement	2
Contexte géomorphologique et archéologique	4
Le cône détritique de la Sionne	4
Contexte archéologique	8
<i>Gisements préhistoriques voisins de la Médiathèque</i>	8

## DÉROULEMENT DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES EN 2006 ET 2007 14

Intervention préliminaire du bureau TERA Sàrl (30.11.2006 - 13.12.2006)	14
Chronique de l'intervention du bureau ARIA S.A. en juillet et août 2007	16
Du 6 au 20 juillet: sondages, mise en place et début de la fouille en Zone 1	16
Du 23 au 27 juillet: poursuite de la fouille en Zone 1, ouverture des Zones 2 et 3	16
Du 29 juillet au 3 août: poursuite de la fouille en Zone 1, décapages en Zones 2 et 3	18
Du 6 au 10 août: fin de la fouille en Zone 1, dernier décapage en Zone 2 et décapages successifs en Zone 3	21
Du 13 au 17 août: fin de la fouille, relevés stratigraphiques complémentaires, rangement du chantier	24
Suivi des travaux et relevé photographique de la coupe sud (angle avenue Pratifori-bâtiment de la Médiathèque) par François Mariéthoz, période du 20 août au 1 <sup>er</sup> octobre	24

## ÉLABORATION DES DONNÉES ET PRINCIPAUX RÉSULTATS 29

Contexte chronostratigraphique	29
Corpus des séquences stratigraphiques décrites	29
<i>Catalogue des coupes dessinées</i>	30
Séquences stratigraphiques des zones de fouille et séquence globale de la Médiathèque	43
Chronologie absolue (datations C <sup>14</sup> )	43
Chronologie et phénoménologie des niveaux d'occupation et des horizons incendiés	46
Structures et mobilier des niveaux d'occupation du Mésolithique et du Néolithiques.	51
Occupation du Mésolithique (cS/19)	51
Occupation du Néolithique ancien	52
Occupation du Néolithique moyen	55

## CONCLUSION : ACQUIS ET PERSPECTIVES 58

## **ME07 – Médiathèque. Faune, premières estimations Horizon Néolithique ancien (OI02)**

### **Zone 2**

- env. 10 restes
- présence du bœuf, et probablement des caprinés

### **Zone 3**

- env. 60 restes
- présence du bœuf et caprinés (dont mouton) - 7 os déterminés
- os classés par classe de taille (n=54) : classe « taille caprinés » mieux représentée que classe « taille bœuf »
- représentation anatomique : os longs mieux représentés qu'os plat > conservation différentielle ; tous les parties squelettiques représentées.

Nicole Reynaud Savioz, Bureau ARIA S.A., Sion, décembre 2009